



Centre de recherche en démographie
Institut d'analyse du changement dans l'histoire
et les sociétés contemporaines
Université catholique de Louvain

Les Néo-Louvanistes en 2017 : Analyse des caractéristiques démographiques et des mouvements migratoires

Thierry Eggerickx
Jean-Paul Sanderson

Document de travail

21

février 2021
www.uclouvain.be/demo

Les Néo-Louvanistes en 2017 : Analyse des caractéristiques démographiques
et des mouvements migratoires

Thierry Eggerickx et Jean-Paul Sanderson
Centre de Recherche en Démographie
Université Catholique de Louvain

Résumé

De 1988 à 2017, la population nocturne de Louvain-la-Neuve a quasiment doublé, passant de 11.771 à 20.956 personnes. Dans le même temps, la population domiciliée, celle dont la résidence légale est à Louvain-la-Neuve, a également doublé, augmentant de 5.270 à 11.375 habitants. Au-delà de cette tendance globale, le rythme de croissance de la population s'est très nettement ralenti depuis 2011.

Par ailleurs, la composition de la population a profondément changé au cours de ces dernières décennies. Si la parité entre le nombre d'étudiants et celui des non-étudiants se maintient, on observe un vieillissement rapide de la population résidente marquée d'une part par l'augmentation du poids relatifs des personnes âgées de 45-59 ans et de plus de 60 ans et la diminution de la proportion d'enfants. Ce vieillissement rapide de la population, qui s'accompagne d'une augmentation du nombre d'isolés, s'explique en partie par l'attractivité migratoire exercée par Louvain-la-Neuve depuis de nombreuses années auprès des personnes âgées. En revanche, les soldes migratoires sont très négatifs pour les adultes âgés de 30-44 ans et leurs enfants de moins de 15 ans... et cette situation s'est nettement renforcée depuis une vingtaine d'années.

Comparé aux autres communes de Wallonie et même du Brabant Wallon, Louvain-la-Neuve apparaît aujourd'hui comme un espace socialement très favorisé. Néanmoins, les différents groupes sociaux se répartissent de manière un peu mieux équilibrée à Louvain-la-Neuve qu'auparavant. Mais l'augmentation de la mixité sociale est essentiellement « portée » par les jeunes adultes de 20-29 ans, alors que pour les autres tranches d'âges, c'est plutôt la logique inverse de ségrégation sociale qui domine avec une augmentation du poids relatif des groupes sociaux les plus favorisés. Cette structure est fortement influencée par l'effet sélectif des migrations sur le plan social ; de manière peut être un peu caricaturale, ne s'installent à Louvain-la-Neuve que ceux qui ont les moyens financiers de louer ou d'acquérir un logement très cher !

Abstract

Between 1988 and 2017, the night-time population of Louvain-la-Neuve almost doubled from 11,771 to 20,956. At the same time, the resident population, that whose legal residence is in Louvain-la-Neuve, also doubled, increasing from 5,270 to 11,375. Beyond this overall trend, the rate of population growth has slowed down markedly since 2011.

Moreover, the composition of the population has changed profoundly over the last few decades. While parity between the number of students and non-students has been maintained, there has been a rapid ageing of the resident population, marked on the one hand by an increase in the relative weight of persons aged 45-59 and over 60 and on the other hand by a decrease in the proportion of children. This rapid ageing of the population, which is accompanied by an increase in the number of isolated persons, can be explained in part by the migratory attraction that Louvain-la-Neuve has exerted for many years among the elderly. On the other hand, the migratory balances are very negative for adults aged 30-44 and their children under the age of 15... and this situation has clearly strengthened over the last twenty years.

Compared to other communes in Wallonia and even Walloon Brabant, Louvain-la-Neuve today appears to be a socially very favoured area. Nevertheless, the different social groups are distributed in a slightly better balanced way in Louvain-la-Neuve than before. However, the increase in social mix is essentially "carried" by young adults aged 20-29, whereas for the other age groups, it is rather the opposite logic of social segregation that dominates, with an increase in the relative weight of the most advantaged social groups. This structure is strongly influenced by the selective effect of migration on the social level; perhaps in a somewhat caricatural way, only those who have the financial means to rent or buy very expensive housing settle in Louvain-la-Neuve!

Table des matières

1.	Introduction.....	4
2.	Méthodologie	5
2.1.	La population nocturne	5
2.2.	Les sources de données du recensement exhaustif	5
2.2.1.	Le registre de population	5
2.2.2.	Les listes d'inscriptions à l'UCLouvain et dans les autres instituts d'enseignement supérieur de Louvain-la-Neuve.....	6
2.2.3.	Les sources immobilières	6
2.3.	Le caractère exhaustif du recensement	6
2.4.	Corrections et solutions pour un dénombrement plus fiable	7
2.5.	Les quartiers et sous-quartiers de Louvain-la-Neuve.....	8
3.	Recensement de la population nocturne de Louvain-la-Neuve	10
3.1.	Evolution du chiffre de la population.....	10
3.1.1.	Stabilisation de la population domiciliée et non domiciliée.....	10
3.1.2.	Évolution du nombre des étudiants :	11
3.1.3.	Évolution de la population par quartier : des rythmes très différenciés et des compositions contrastées.....	12
3.2.	Répartition de la population par âge et sexe	18
3.2.1.	Évolution de l'âge moyen	18
3.2.2.	Évolution de la population par grands groupes d'âges	18
3.2.3.	Les pyramides des âges de la population en 2017	20
3.2.3.	Les grands groupes d'âges par quartier	21
3.3.	Population néo-louvaniste selon la nationalité	25
3.3.1.	Evolution de la population de nationalité étrangère	25
3.3.2.	Etrangers par quartier	26
3.1.	Population néo-louvaniste selon le type de ménage	30
4.	La dynamique démographique à l'épreuve des migrations	33
4.1.	Entre 2013 et 2017, la population de Louvain-la-Neuve diminue	33
4.2.	Le mouvement migratoire à Louvain-la-Neuve : le rôle décisif de l'âge	39
4.2.1.	Les taux de mobilité fléchissent	40
4.2.2.	Le profil par âge des immigrants et des émigrants	42
4.2.3.	Les soldes migratoires par âge	45
5.	Les migrations selon le groupe social.....	46
5.1.	L'identification des groupes sociaux	46
5.2.	La distribution des groupes sociaux à Louvain-la-Neuve	47
5.3.	Migrations et sélection sociale.....	49
6.	Conclusion	55

1. Introduction

De « ville à la campagne », comme d'aucuns se plaisent encore à la qualifier, Louvain-la-Neuve se présente aujourd'hui comme une ville multi-fonctionnelle, tout en assumant pleinement sa vocation initiale de ville universitaire.

Faisant partie de la commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, Louvain-la-Neuve se situe dans un contexte sociodémographique particulier, celui de l'espace périurbain brabançon. Sur le plan démographique, le Brabant Wallon se caractérise depuis près d'un demi-siècle par des taux de croissance de la population qui figurent parmi les plus rapides du pays. Ce dynamisme démographique est principalement alimenté par des bilans migratoires positifs, en particulier par rapport à l'agglomération bruxelloise. Cette attractivité migratoire, qui concerne essentiellement les adultes âgés de 30-45 ans et leurs enfants de moins de 15 ans, a favorisé un ralentissement du vieillissement démographique : en 1970, l'âge moyen de la population du Brabant Wallon était l'un des plus élevés de Belgique, alors qu'aujourd'hui, il est l'un des plus faibles (Bourguignon et al., 2017). Mais ce processus de périurbanisation et l'attractivité migratoire qui en résulte ont un coût social qui opère notamment via la triple contrainte du logement qui caractérise la plupart des communes du Brabant Wallon : des coûts très élevés, la relative rareté des logements locatifs et des logements sociaux. Une sélection sociale s'opère à deux niveaux. Premièrement, l'accès au Brabant Wallon se limite de plus en plus aux groupes sociaux les plus favorisés. Deuxièmement, les jeunes générations qui sont nées et ont grandi en Brabant Wallon éprouvent de plus en plus de difficultés à y trouver un logement correspondant à leurs attentes et à leur budget, au moment de leur émancipation du domicile parental. Ces jeunes ménages sont alors contraints de migrer vers des régions moins fortement soumises aux pressions foncières et immobilières afin de concrétiser leur choix résidentiel (Eggerickx, Sanderson, 2013). Cette sélection sociale et « générationnelle » à l'entrée et à la sortie de l'espace périurbain brabançon se traduit par une diminution de la mixité sociale et un risque de vieillissement accéléré dans les années à venir.

Dans ce contexte très particulier, Louvain-la-Neuve apparaît, à l'instar des autres villes, comme un espace de transition dans le cycle de vie des individus et des ménages, et d'autre part, comme un espace de mixité intergénérationnelle et d'internationalité.

Longtemps dépendante de la croissance de la population étudiante, la ville a progressivement adapté son rythme à sa double population, celle des personnes domiciliées qui s'y installent dans une certaine durée et celle des étudiants qui se renouvelle année après année.

L'objectif de ce rapport est de dresser un panorama de la démographie néo-louvaniste et de répondre à quelques questions, telles que : Comment a évolué la population de Louvain-la-Neuve, a-t-elle continué à croître et à quel rythme ? Comment ont évolué les proportions de domiciliés et d'étudiants kotteurs, la répartition de la population par nationalité, par âge ou encore selon la structure des ménages ? Quel est le rôle des migrations dans l'évolution des structures sociodémographiques ?

Cette étude se subdivise en deux grandes parties. La première porte sur l'analyse du recensement de la population nocturne de Louvain-la-Neuve à la date du 1^{er} janvier 2017. Elle se situe dans le prolongement des exercices précédents. La seconde partie est consacrée à l'analyse des mouvements migratoires vers et depuis Louvain-la-Neuve. Elle repose sur l'exploitation des données du Registre national et concerne donc exclusivement la population résidente ou domiciliée à Louvain-la-Neuve.

Avant de présenter les principaux résultats de ces analyses, il convient de préciser quelques paramètres méthodologiques propres à cette étude.

2. Méthodologie

2.1. La population nocturne

Dans cette étude démographique, comme dans les précédentes (Eggerickx et al., 2015 ; Hermia et Eggerickx, 2006), le concept de population nocturne est central. Il désigne l'ensemble des individus qui passent habituellement la nuit dans un logement situé à Louvain-la-Neuve, qu'ils y soient domiciliés ou non (Hermia et Eggerickx., 2006). Ce choix répond à la volonté d'offrir la vision la plus complète de la population de la ville, soit celle qui y réside officiellement complétée par celle qui y dort (les étudiants « kotteurs », qui restent, pour la plupart, administrativement enregistrés dans la commune de résidence de leurs parents).

Le choix de ce type de population inclut de fait tous les kotteurs du site, même si ceux-ci passent bon nombre de week-ends et leurs vacances chez leurs parents, en dehors de Louvain-la-Neuve. L'objectif est de recenser l'ensemble de cette population qui vit une grande partie de son temps sur le site, et qui marque la ville de son empreinte.

2.2. Les sources de données du recensement exhaustif

Comme signalé dans l'étude précédente (Eggerickx et al., 2015), ce choix complexifie l'étape en amont de toute étude démographique : la constitution de la base de données. En effet, la population nocturne de Louvain-la-Neuve est constituée d'individus enregistrés au sein d'administrations et/ou d'institutions et/ou d'autres organismes. Différents types de données sont utilisés pour recueillir le maximum d'informations : celles extraites du registre de population, celles provenant des listes d'inscriptions à l'UCLouvain et dans les autres instituts d'enseignement supérieur de Louvain-la-Neuve, et enfin celles issues des différentes compagnies immobilières ainsi que du service logement de l'UCLouvain.

2.2.1. Le registre de population

Conservé au sein de chaque administration communale, le registre de population contient des informations sur l'ensemble des individus qui y ont établi leur résidence habituelle. Parmi les variables disponibles retenues dans cette étude, citons le nom et le prénom, la date de naissance, le sexe, l'adresse postale précise, la nationalité, l'état civil, la situation de ménage. L'accès à ce registre a été obtenu suite à une demande déposée auprès de la commission de la vie privée conformément à la réglementation en vigueur.

2.2.2. Les listes d'inscriptions à l'UCLouvain et dans les autres instituts d'enseignement supérieur de Louvain-la-Neuve

Le fichier de l'ensemble des étudiants inscrits à l'UCLouvain ne permet plus aujourd'hui comme précédemment d'identifier les étudiants « kottant » sur le site de Louvain-la-Neuve. Pour chaque étudiant, les informations suivantes sont disponibles : nom et prénom, sexe, date de naissance, nationalité et adresse postale, celle-ci pouvant être, le domicile légal ou, le cas échéant, le kot sur le site.

Pour les autres instituts d'enseignement supérieur (Cardijn, IAD, ENCBW, C. Péguay)¹ présents sur le site de Louvain-la-Neuve, nous disposons des mêmes variables.

2.2.3. Les sources immobilières

Le service logement de l'UCLouvain a fourni la liste des personnes disposant d'un logement UCLouvain. En croisant cette liste avec celle des inscrits nous avons pu identifier un grand nombre d'étudiants « kotteurs ». Toutefois, ce croisement s'est révélé moins précis que les informations dont nous disposions lors des études précédentes. Avec les nouvelles réglementations, l'adresse du Kot n'est plus une information obligatoire et de nombreux étudiants se contentent de fournir celle de leur domicile légal. Dès lors, nous « perdons » notamment toutes les personnes louant chez des particuliers.

L'agence Eckelmans a fourni la liste des preneurs de bail en date du 1^{er} janvier 2017. Celle-ci reprend, outre l'adresse précise sur le site de Louvain-la-Neuve, la date de naissance du preneur et l'adresse postale de son domicile légal. Hélas, dans de nombreux cas, le preneur est un des parents de l'étudiant, et ce sont les caractéristiques de ce dernier qui sont reprises dans la base de données.

2.3. Le caractère exhaustif du recensement

Compte tenu de la qualité très variable des sources de données utilisées, des erreurs de sous- et de surdénombrement sont inévitables. Il y a surdénombrement dans les cas suivants :

- Il est très fréquent qu'une même personne apparaisse dans deux, voire trois fichiers (par exemple : un étudiant inscrit à l'UCLouvain et louant un kot auprès d'une agence immobilière qui nous a fourni la liste de ses baux de location). La délicate et fastidieuse étape de nettoyage de la base de données consiste à repérer et à éliminer les doubles, voire les triples comptes. Cette opération est possible en analysant minutieusement les noms et prénoms de chaque individu présent au sein de chacune des sources d'informations².
- Les preneurs des baux de location étant dans de nombreux cas l'un des parents de l'étudiant kotteur, il a été nécessaire d'essayer d'éliminer ce type de doublon particulier³. Néanmoins, fréquemment, le repérage du lien de filiation n'a pu être réalisé, notamment si le preneur est la mère de l'étudiant kotteur, excluant de ce fait le repérage par concordance des noms de famille.
- Certaines personnes ayant quitté le territoire de la Belgique omettent de signaler leur départ aux autorités communales. De ce fait, elles font toujours partie de la base de données issue du registre de population.

¹ Nous n'avons pu obtenir ces informations de l'EPHEC.

² Dans de (trop) nombreux cas, les noms et prénoms des Néo-louvanistes sont orthographiés différemment selon les différentes sources d'informations. Nous avons tenu compte de ce manque de précision lors de l'opération de nettoyage, notamment en contrôlant les dates de naissance.

³ Doublon constitué d'un étudiant inscrit à l'UCLouvain, par exemple, avec l'adresse de son kot fournie au sein du fichier des étudiants UCLouvain, et d'un de ses parents, preneur du bail de location du même kot, listé par l'agence immobilière qui s'occupe de la location.

Les risques de sous-dénombrement ne sont pas moindres et se sont même amplifiés avec les nouvelles normes en matière de gestion des bases de données. Ainsi, dans notre fichier de données, l'adresse du kot à Louvain-la-Neuve est déclarée par l'étudiant lors de son inscription à l'université, en début d'année académique. Mais cette déclaration n'est plus aussi systématique que précédemment car elle est devenue facultative. Pour diverses raisons, cet étudiant peut ne pas l'avoir déclarée et donc risque de ne pas faire partie de la population nocturne⁴. Ainsi, dans de nombreux cas, l'étudiant n'a pas encore trouvé de kot⁵, ou bien a-t-il tout simplement omis de le mentionner au secrétariat des étudiants.

Lors des recensements de 1999 et de 2005, une enquête réalisée sur le terrain auprès de plus de 500 ménages avait permis d'améliorer la fiabilité de l'opération de recensement (Hermia et al., 2007). Ces deux enquêtes avaient mis en évidence un niveau de sous-enregistrement de la population nocturne respectivement de 6 et de 7%. Les chiffres de population avaient donc été rehaussés de ces pourcentages. En 2011, cette même correction a été appliquée. Pour 2017, un autre problème s'est posé. Alors que le nombre total d'étudiants augmente à l'UCLouvain et que le nombre de lits dans des logements UCLouvain s'accroît régulièrement, une diminution du nombre d'étudiants « kotteurs » a été observée. Deux explications s'imposent :

- soit le nombre d'étudiants « kottant » sur le site diminue effectivement au profit, d'une part, de logements moins chers mais plus éloignés, et d'autre part, d'un recours plus intense à la voiture, tout en demeurant chez les parents et en acceptant de faire la navette quotidiennement ;
- soit cette diminution est factice et relève d'une moins bonne déclaration de l'adresse des kots (hypothèse confirmée par les services centraux de l'UCLouvain). L'argument qui soutient cette hypothèse est double : d'une part le nombre de lits dans des logements UCLouvain a augmenté et le taux d'occupation ne change pas ; d'autre part, l'agence Eckelmans qui nous fournit à chaque exercice une copie des données dont elle dispose, a cédé une partie de son « stock » de kots à d'autres agences qui ne nous ont pas transmis leurs informations. La solution à l'avenir sera sans doute de veiller à collecter les données auprès d'un plus grand nombre d'agences.

2.4. Corrections et solutions pour un dénombrement plus fiable

En discutant avec les différents services de l'UCL, cette dernière hypothèse a été retenue. Selon leurs propres estimations, le nombre d'étudiants « kotteurs » n'a pas diminué, mais au contraire aurait augmenté. Leur analyse repose sur le taux d'occupation des logements étudiants et sur l'évolution du nombre de ces logements. Dès lors, une double correction a été appliquée à la population non domiciliée : au coefficient habituel de 1,07 a été ajouté un ajustement de 1,073 pour lier l'évolution du nombre d'étudiants en kot à celui du nombre de logements étudiants à Louvain-la-Neuve. On applique donc au total une correction de 14% à l'évolution du chiffre des étudiants kottant sur le site. Méthodologiquement, cette correction se justifie par l'évolution du parc de logements à destination des étudiants et par le constat d'un taux d'occupation de quasiment 100% des logements UCLouvain pour les étudiants (chiffres avancés par le service logement).

⁴ Sauf s'il est repris dans les listes des baux de location.

⁵ Et cela surtout dans le parc de kots mis en location par d'autres propriétaires que l'UCLouvain.

Toutefois, des solutions devront être trouvées à l'avenir pour améliorer la qualité des outils d'observation statistique. Dans l'absolu, l'idéal serait d'obtenir des étudiants qu'ils signalent l'adresse de leur kot, même si celui-ci est trouvé après inscription. Dans ce contexte, on pourrait envisager une prise de contact par le service des inscriptions (mail automatique adressé à tous les étudiants dans le courant du mois d'octobre) leur demandant de confirmer ou de compléter l'adresse de leur logement à Louvain-la-Neuve, s'ils en ont un.

Une autre solution serait de mener une enquête auprès d'un échantillon d'étudiants. Le questionnaire comprendrait essentiellement des questions liées au logement et serait administré début décembre de l'année précédant l'année du recensement de la population nocturne. Cette enquête permettrait de déterminer la part des étudiants logeant sur le site. Elle serait menée auprès d'un échantillon représentatif des étudiants et proposerait un coefficient correcteur plus précis que celui estimé dans cet exercice. Le questionnaire serait un questionnaire en ligne envoyé par mail.

2.5. Les quartiers et sous-quartiers de Louvain-la-Neuve

Dès sa conception, la ville nouvelle a été imaginée avec des quartiers bien définis s'articulant et échangeant avec un centre urbain dynamique. Actuellement, on compte six quartiers qui ont connu des développements très différents. Certains, comme la Baraque ou Lauzelle, sont davantage « spécialisés » dans l'accueil des habitants non-étudiants, d'autres, comme les quartiers du Biéreau ou de l'Hocaille, concentrent, aujourd'hui, une population essentiellement étudiante.

Conformément au recensement de 2005 et de 2011, les analyses ont également été réalisées à un niveau spatial plus fin : celui des sous-quartiers. Cette approche s'est révélée nécessaire parce que les six quartiers initiaux présentent une forte hétérogénéité interne. Jusqu'à présent, le Centre Urbain et la Baraque n'ont pas été subdivisés⁶, les 4 autres quartiers l'ont été⁷ : Lauzelle en 2 sous-quartiers, Bruyères en 3⁸, Biéreau en 4, et enfin, Hocaille, le quartier le plus peuplé (jusqu'en 2011), en 5 morceaux. Les critères pour la réalisation de ce premier découpage sont les suivants :

- La partition des quartiers doit relier chaque logement de Louvain-la-Neuve à un et un seul nouveau quartier.
- Ce dernier constitue une aire formant dans l'espace un seul tenant.
- Pour assurer une certaine comparabilité entre eux et une significativité statistique, les sous-quartiers doivent si possible avoir des effectifs de population de même niveau.
- Dans la grande majorité des cas, une rue appartient dans son ensemble à un seul quartier⁹.

⁶ En 2011, on pouvait écrire que ces deux quartiers ne nécessitaient pas de subdivision dans la mesure où ils comptaient moins de 1.000 habitants et étaient relativement homogènes dans leur composition sociodémographique. Ce n'est sans doute plus tout à fait le cas pour le Centre urbain dont la taille (en termes de population) atteint celle de Lauzelle. La question de sa partition devra être envisagée à l'avenir.

⁷ Il s'agit d'un découpage original, qui ne correspond pas à celui opéré par l'Institut National de Statistique en secteurs statistiques.

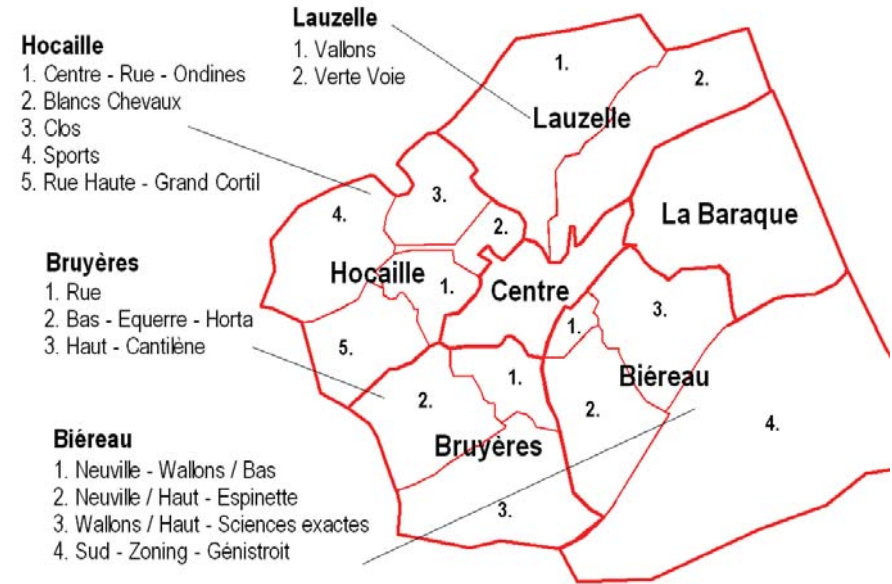
⁸ Pour ce quartier, il faudra également envisager la nécessité de créer un 4^e sous quartier dans la mesure où son développement conduit à des sous-quartiers de plus en plus étendus et de plus en plus peuplés.

⁹ Quatre rues ont toutefois dû être « coupées » en deux quartiers : la rue du Pachis (Hocaille - Clos et Hocaille - Blancs Chevaux), la rue des Wallons (Biéreau - Neuville - Wallons bas et Biéreau - Wallons haut), la rue de la Neuville (Biéreau - Espinette - Neuville haut et - Neuville - Wallons bas) et l'avenue des Mespeliers (Lauzelle - Vallons et Lauzelle - Verte Voie).

- Les limites précises d'un sous-quartier sont définies en prenant en compte, dans la mesure du possible, les limites du bâti et d'affectation de celui-ci (kots, habitations, bâtiments universitaires, autres) et les limites naturelles (relief)¹⁰.

Cette subdivision permet de mettre en évidence la diversité spatiale de la ville nouvelle. Contrairement aux 6 principaux quartiers de Louvain-la-Neuve, les 16 microenvironnements ainsi constitués se caractérisent par une plus grande homogénéité interne en termes de type et d'ancienneté de l'habitat, et de ce fait, par des contrastes entre sous-quartiers plus grands.

Figure 1. Localisation des quartiers de Louvain-la-Neuve et de leur subdivision



¹⁰ Ces critères de découpage en quartier sont inspirés de ceux qui ont été pris en compte lors de la partition de la commune de Charleroi en 55 quartiers, en vue de réaliser un atlas géostatistique de ceux-ci (Poulain M., Hermia J.-P., Eggerickx, T., 2001). L'objectif de ce découpage en quartier n'était pas tellement de constituer des zones homogènes, mais des plutôt de se rapprocher le plus possible des espaces de vie.

3. Recensement de la population nocturne de Louvain-la-Neuve.

3.1. Evolution du chiffre de la population

3.1.1. Stabilisation de la population domiciliée et non domiciliée

Au 1^{er} janvier 2017, la population nocturne de Louvain-la-Neuve compte 20 956 personnes dont 11 375 sont domiciliées et 9 581 sont non-domiciliées. Par rapport aux années antérieures, la croissance se poursuit, mais à un rythme beaucoup plus lent pour ces deux populations. Il est probable que l'évolution de la population de la ville ait atteint un palier qui pourrait n'être qu'une transition vers une reprise future de la croissance : les nouveaux projets immobiliers devraient insuffler un nouvel élan démographique. Cette évolution invite à réflexion d'autant que depuis 2011, Louvain-la-Neuve a atteint une densité de population nocturne de 2.253 habitants par km², chiffre qui est de 1.231 habitants/km² en ne retenant que la population domiciliée, soit des densités largement supérieures à la moyenne brabançonne (348 habitants par km²) et similaire à celle de grandes villes comme Charleroi ou Liège (Eggerickx et al., 2016). On peut dès lors se demander si la ville n'a pas atteint un seuil au-delà duquel la croissance ne pourra se maintenir qu'au gré de nouveaux projets immobiliers de plus en plus complexes à mettre en œuvre (ce qui devrait se produire avec les nouveaux projets actuellement en cours).

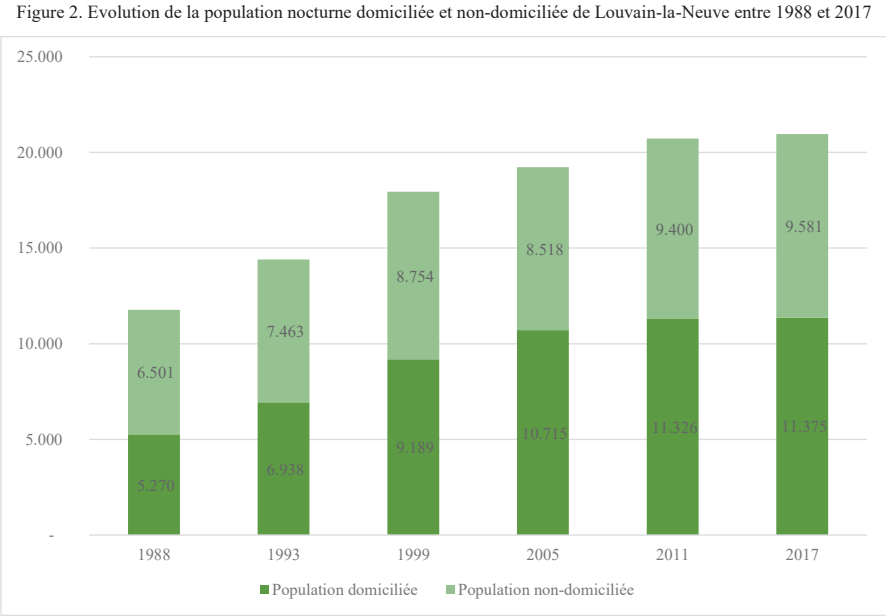


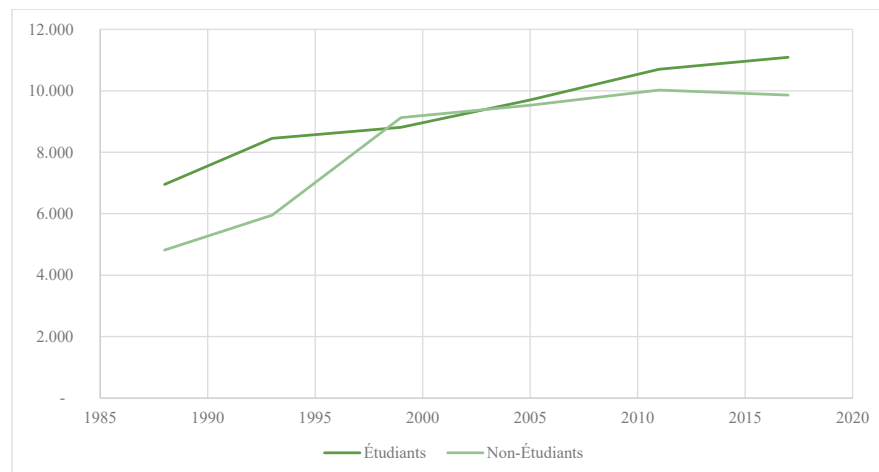
Tableau 1. Évolution de la population domiciliée et non domiciliée de Louvain-la-Neuve (1988-2017)

Statut de résidence	Étudiants/non-étudiants	1988	1993	1999	2005	2011	2017	Evolution absolue 2011-2017	Evolution relative 2011-2017
Population domiciliée	Étudiants	1.243	1.555	848	1.738	1.782	1.818	36	2,00%
	Non-Étudiants	4.027	5.383	8.341	8.977	9.544	9.557	13	0,14%
	Total	5270	6.938	9.189	10.715	11.326	11.375	49	0,43%
Population non domiciliée	Étudiants	5.711	6.895	7.965	7.965	8.919	9.274	355	3,98%
	Non-Étudiants	790	568	789	553	481	307	-174	-36,17%
	Total	6.501	7.463	8.754	8.518	9.400	9.581	181	1,92%
Population totale	Étudiants	6.954	8.450	8.813	9.703	10.701	11.092	391	3,65%
	Non-Étudiants	4.817	5.951	9.130	9.530	10.025	9.864	-161	-1,60%
	Total	11.771	14.401	17.943	19.233	20.726	20.956	230	1,11%

3.1.2. Évolution du nombre des étudiants :

Globalement le nombre d'étudiants dormant sur le site augmente légèrement (+391 personnes par rapport à 2011) (Tableau 1). Cette évolution est principalement portée par l'évolution des étudiants kotteurs, la croissance des étudiants domiciliés étant quasiment à l'arrêt. L'évolution du nombre des étudiants domiciliés s'explique, comme nous l'avions déjà signalé dans le rapport précédent (Eggerickx et al., 2016), par le vieillissement de la population ; la population résidente vieillit et les familles qui comptaient des enfants (dont des étudiants) voient ceux-ci s'émanciper et partir ailleurs. Cette évolution est également à mettre en parallèle avec le déficit de jeunes ménages à Louvain-la-Neuve : depuis de nombreuses années, ceux-ci présentent des soldes migratoires négatifs (départs > arrivées), or à terme ce sont ces ménages qui « alimentent » la population des étudiants domiciliés. Pour ce qui est des étudiants non-domiciliés, l'évolution est à épingle. En effet, 2011-2017 est la première période où la croissance de cette population est aussi faible (hormis la période 1999-2005) dans un contexte où la population étudiante diurne, à Louvain-la-Neuve, augmente par l'accroissement de la population inscrite à l'UCLouvain mais aussi par le développement de l'offre d'enseignement supérieur sur le site. Cela pourrait traduire plusieurs tendances : 1) l'accroissement du nombre d'étudiants navetteurs (du fait des coûts de l'immobiliers, les parents préfèrent investir dans un véhicule plutôt que dans la location d'un kot) ; 2) la « délocalisation » des logements étudiants : pour des raisons diverses (éventuellement les coûts de l'immobilier), les étudiants choisissent de louer hors Louvain-la-Neuve, dans les communes avoisinantes, notamment à Ottignies et à Wavre, voire à Bruxelles, et faire la navette quotidiennement ; 3) un mauvais enregistrement des logements étudiants (cf. partie introductive).

Figure 3. Évolution du nombre d'étudiants et de non-étudiants (1988-2017)



3.1.3. Évolution de la population par quartier : des rythmes très différenciés et des compositions contrastées

A l'échelle des quartiers, des évolutions divergentes apparaissent. Alors que certains quartiers comme le Biéreau, le Centre-Urbain gagnent des habitants, d'autres stagnent (Bruyères, La Baraque), voire décroissent (Hocaille, Lauzelle). Pour une partie de ces quartiers, cette évolution est dans la continuité de ce qui était observé dès 2011, mais pour le Biéreau et les Bruyères, ces évolutions marquent une rupture (Figure 4).

Figure 4. Evolution de la population de Louvain-la-Neuve par quartier

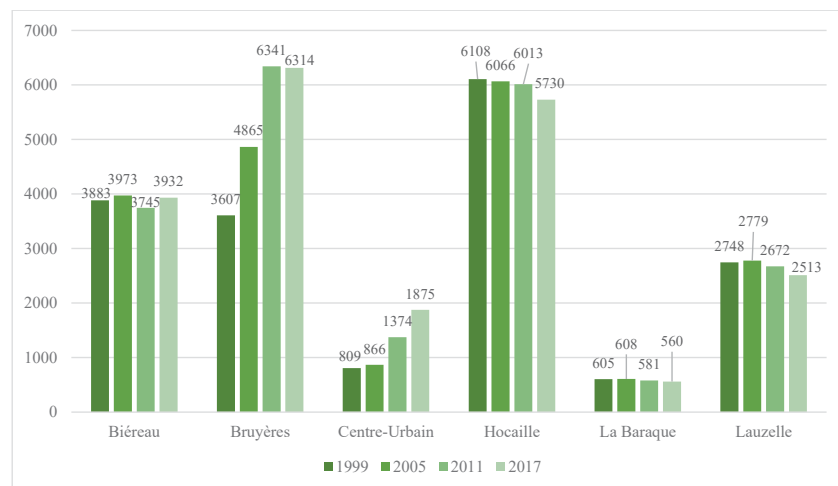


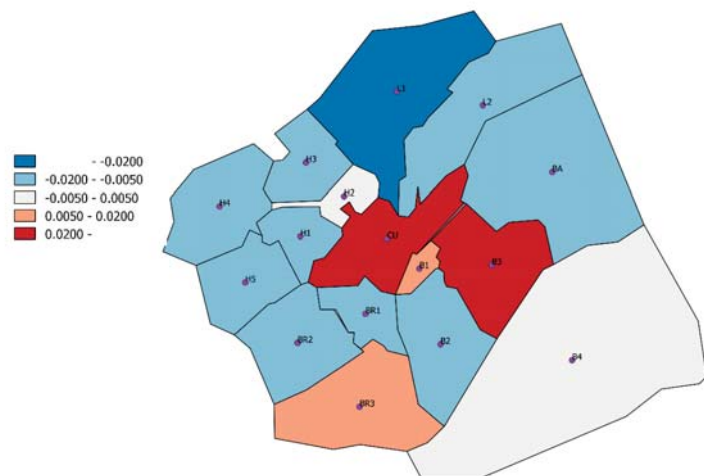
Tableau 3. L'évolution de la population de Louvain-la-Neuve par sous-quartier (2011-2017)

Quartier	Sous-quartier	Types de population				Population nocturne		
		Domiciliés Étudiants	Domiciliés Non-Étudiants	Étudiants Non Domiciliés	Non Étudiants Non Domiciliés	Population	Accroissement 2011-2017	Accroissement annuel (2011-2017)
Baraque		33	458	69		560	-3,84%	-0,64%
Biéreau	Biéreau - Espinette / Neuville-haut	94	885	562		1541	-10,22%	-1,70%
	Biéreau - Neuville / Wallons-bas	186	167	739		1093	3,19%	0,53%
	Biéreau - Sud / Zoning / Génistroit	3	48	55		107	-2,56%	-0,43%
	Biéreau - Wallon-haut / Sciences exactes	117	109	966		1192	38,63%	6,44%
	Total	400	1210	2322		3932	5,01%	0,84%
Bruyères	Bruyères - Rue Bruyères - Equerre - Horta	156	1217	402	4	1780	-10,32%	-1,72%
	Bruyères - Haut - Cantilène	213	2165	233	1	2611	38,55%	6,42%
	Total	133	178	1598	13	1923	-22,54%	-3,76%
Total		502	3560	2233	18	6314	44,45%	7,41%
Centre-ville		156	565	1037	117	1875	36,39%	6,07%
Hocaille	Hocaille-Blancs Chevaux-Longchamp	110	349	1204	121	1784	2,38%	0,40%
	Hocaille-Centre-Ondines-Eglise	131	400	1029	26	1586	-7,94%	-1,32%
	Hocaille-Clos	28	444	59	17	548	-8,08%	-1,35%
	Hocaille-Haute-Grand Cortil	140	435	362	2	939	-7,33%	-1,22%
	Hocaille-Sports	147	165	561	0	873	-5,89%	-0,98%
	Total	555	1793	3215	166	5730	-4,54%	-0,76%
Lauzelle	Lauzelle - Vallons	48	553	75	0	677	-11,39%	-1,90%
	Lauzelle - Verte Voie	122	1416	296	2	1836	-3,74%	-0,62%
Total		171	1969	371	2	2513	-5,93%	-0,99%
Inconnu*		0	2	26	4	32		
Total général		1818	9557	9274	307	20956	1,11%	0,18%

* Cette catégorie correspond à des individus identifiés dans certains fichiers comme résidant à Louvain-la-Neuve mais dont l'adresse est incorrecte ou incomplète.

A un niveau plus fin, celui des sous-quartiers, on observe une opposition assez marquée entre des sous-quartiers centraux qui croissent et une périphérie qui décroît (figure 5). Deux sous-quartiers concentrent l'essentiel de la croissance : le Centre-Urbain et Biéreau-Wallon-haut/ Sciences exactes. Toutefois, cette situation pourrait n'être que transitoire. La croissance du centre est principalement portée par les développements urbains récents et ceux-ci devraient se porter sur d'autres quartiers prochainement, redistribuant une nouvelle fois les cartes.

Figure 5. Evolution de la population par quartier (Taux d'accroissement annuel 2011-2017)



Si on analyse les évolutions des différentes composantes de la population en distinguant les personnes domiciliées et non domiciliées, d'une part, et les étudiants et non étudiants, d'autre part, on constate que le Centre-Urbain gagne des habitants pour chaque type de population. A l'inverse, certains quartiers périphériques perdent de la population dans tous les cas : il s'agit de Lauzelle-Vallons, Lauzelle-Verte voie, des sous-quartiers de l'Hocaille (hormis Blanc chevaux), de Bruyère-Equerre-Horta et de Biéreau - Espinette / Neuville-haut. Les autres quartiers connaissent des situations plus contrastées (Figures 6 à 9).

Figure 6. Evolution de la population domiciliée (Taux d'accroissement annuel 2011-2017)

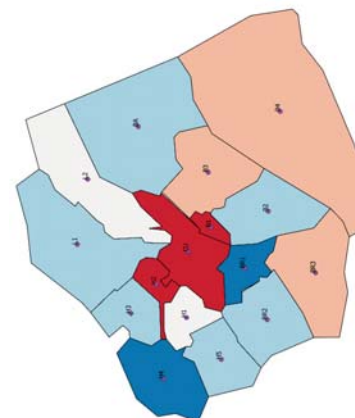


Figure 8. Evolution de la population étudiante (Taux d'accroissement annuel 2011-2017)

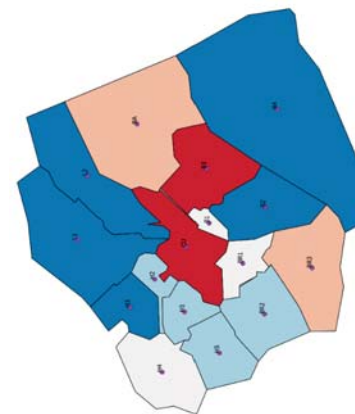


Figure 7. Evolution de la population non-domiciliée (Taux d'accroissement annuel 2011-2017)

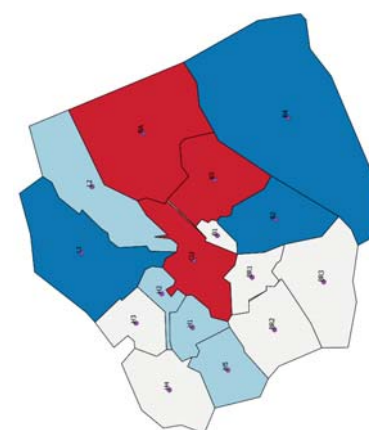


Figure 9. Evolution de la population non-étudiante (Taux d'accroissement annuel 2011-2017)

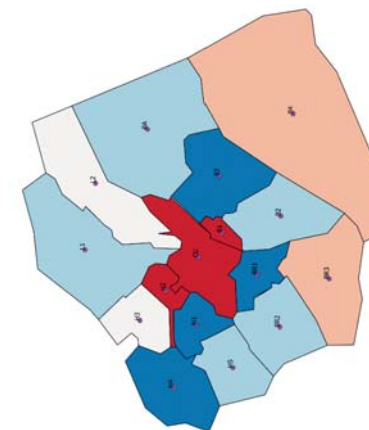


Figure 10. Indice de concentration de la population domiciliée (2017)

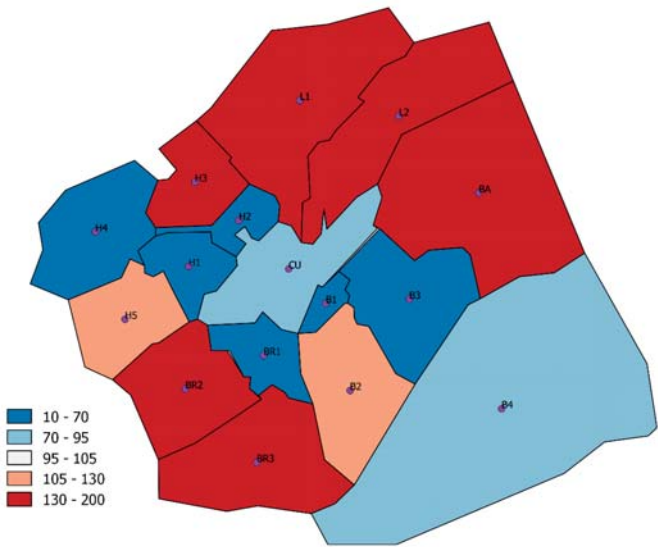


Figure 11. Indice de concentration de la population étudiante (2017)

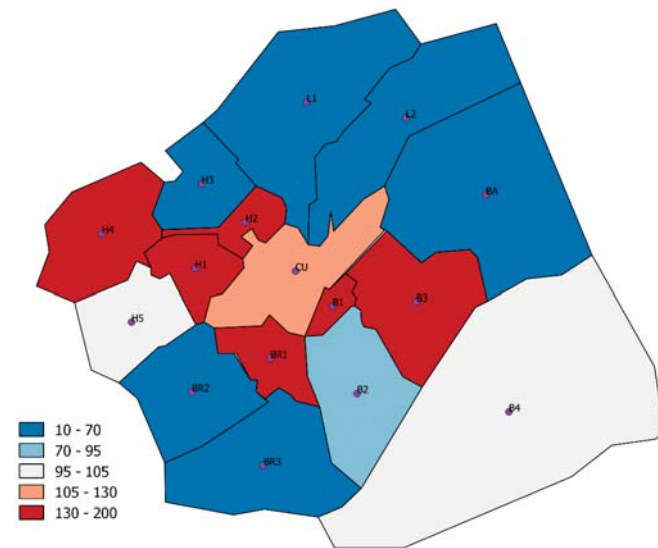


Tableau 4. Évolution de la proportion (%) d'étudiants et de personnes domiciliés par sous quartier (2011-2017)¹¹

Quartier	Sous-quartier	2011		2017	
		Domiciliés non Etudiants	Etudiants	Domiciliés non Etudiants	Etudiants
Baraque		83%	17%	82%	18%
Biéreau	Biéreau - Espinette / Neuville-haut	55%	45%	57%	43%
	Biéreau - Neuville / Wallons-bas	12%	88%	15%	85%
	Biéreau - Sud / Zoning / Génistroit	40%	60%	45%	55%
	Biéreau - Wallon-haut / Sciences exactes	14%	85%	9%	91%
Total		32%	67%	31%	69%
Bruyères	Bruyères - Rue	10%	89%	69%	31%
	Bruyères - Equerre - Horta	68%	32%	83%	17%
	Bruyères - Haut - Cantilène	84%	16%	9%	91%
Total		51%	15%	57%	43%
Centre-ville		30%	65%	32%	68%
Hocaille	Hocaille-Blancs Chevaux-Longchamp	9%	80%	21%	79%
	Hocaille-Centre-Ondines-Eglise	23%	72%	26%	74%
	Hocaille-Clos	80%	21%	84%	16%
	Hocaille-Haute-Grand Cortil	45%	54%	46%	54%
	Hocaille-Sports	17%	81%	19%	81%
Total		27%	68%	32%	68%
Lauzelle	Lauzelle - Vallons	78%	22%	82%	18%
	Lauzelle - Verte Voie	75%	25%	77%	23%
Total		76%	24%	78%	22%
Inconnu				8%	92%
Total général		44%	54%	46%	54%

Les figures 10 et 11 présentent l'indice de concentration pour les personnes domiciliées et les étudiants. Cet indice est le rapport entre la proportion d'un groupe dans un sous-quartier et la proportion de ce groupe dans l'ensemble de la ville. Si la valeur est supérieure à 100, le groupe est surreprésenté dans le sous-quartier et inversement si elle est inférieure à 100. Les deux cartes mettent en évidence un ensemble de sous-quartiers très « spécialisés » : La Baraque, Lauzelle, Hocaille-Clos, Bruyères-Bas-Equerre-Horta et Bruyères-Haut-Cantilène, majoritairement occupés par des personnes domiciliées et où les étudiants sont sous-représentés ; le reste de l'Hocaille, Bruyères-Rue, Biéreau-Neuville-Wallons/Bas et Biéreau-Wallons/Haut-Sciences exactes où la situation est inversée. Les autres sous-quartiers et notamment le Centre Urbain sont plus mixtes en termes de population. Cette « spécialisation » peut avoir un impact important sur la croissance de la population de ces sous-quartiers surtout si la majorité des personnes domiciliées sont des propriétaires, soit une population qui se renouvelle très lentement.

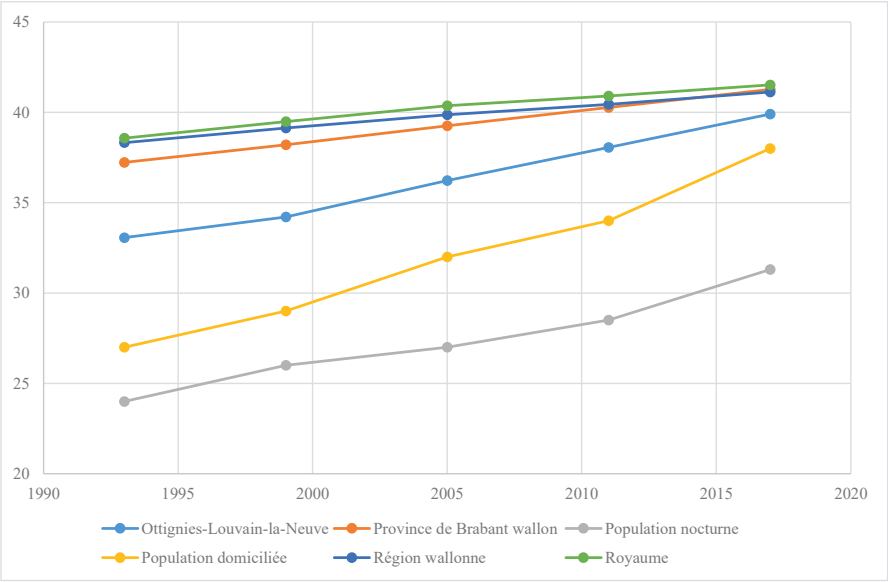
¹¹ Attention, lorsqu'on additionne les non-étudiants domiciliés et les étudiants, le total ne fait pas systématiquement 100%. En effet, il existe à Louvain-la-Neuve des personnes qui ne sont ni domiciliées ni étudiantes.

3.2. Répartition de la population par âge et sexe

3.2.1. Évolution de l'âge moyen

La population néo-louvaniste vieillit rapidement et rattrape progressivement son retard par rapport aux situations provinciale et régionale (Figure 12). En 2017, la population nocturne est âgée en moyenne de 31,3 ans et la population domiciliée de 38 ans contre 39,9 ans pour la moyenne communale et un peu plus de 41 ans pour les moyennes provinciale, régionale et nationale. Même si la population de Louvain-la-Neuve demeure globalement plus jeune, le rythme du vieillissement y est beaucoup plus rapide. La population domiciliée de Louvain-la-Neuve, et par extension celle de l'ensemble de la commune, subit ainsi un effet de rattrapage par rapport à l'ensemble de la population belge et wallonne. Le vieillissement de la population étudiante, plus modéré, traduit le phénomène d'allongement des études qui, de facto, entraîne une augmentation de l'âge moyen de cette population.

Figure 12. Âge moyen annuel de la population de Louvain-la-Neuve, d'Ottignies/Louvain-la-Neuve, du Brabant wallon, de la Wallonie et de l'ensemble de la Belgique (1993-2017)



3.2.2. Évolution de la population par grands groupes d'âges

En 1993, la population louvaniste domiciliée compte 25% de moins de 15 ans. Ce chiffre tombe à 11% en 2017 alors que la proportion de 15-29 ans n'évolue quasiment pas. Dans le même temps, pour l'ensemble de la province, la proportion de moins de 15 ans a diminué de 20% à 17% et celle de moins de 30 ans, de 40% à 36%. Analysée sous cet angle, la population brabançonne subit les consé-

quences du vieillissement de la population (le nombre des plus âgés augmentant, c'est ce qu'en démographie, on appelle le vieillissement par le sommet). Pour Louvain-la-Neuve, à ce phénomène s'ajoute le déclin de la fécondité (l'indice conjoncturel de fécondité de la commune passe de 1,77 enfant par femme à 1,52). Un troisième facteur affecte la structure par âge de la population louvaniste : les migrations. Aujourd'hui, les soldes migratoires des jeunes ménages avec enfants sont négatifs (ceux-ci quittent la ville) et les soldes des personnes âgées sont positifs (elles viennent s'installer à Louvain-la-Neuve) (voir seconde partie du rapport).

Figure 13. Evolution de la proportion des grands groupes d'âges de la population de Louvain-la-Neuve (1993-2017)

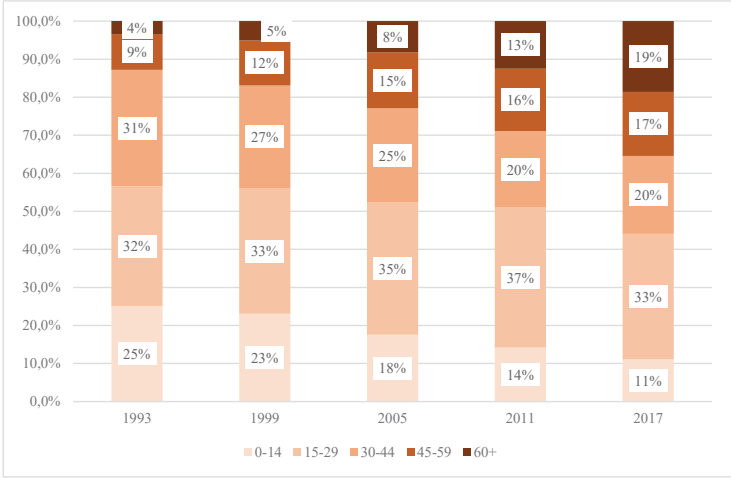
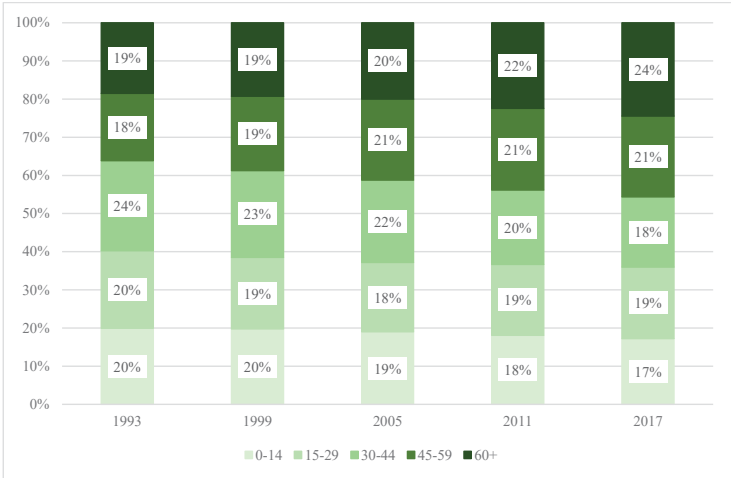


Figure 14. Evolution de la proportion des grands groupes d'âges de la population du Brabant wallon (1993-2017)

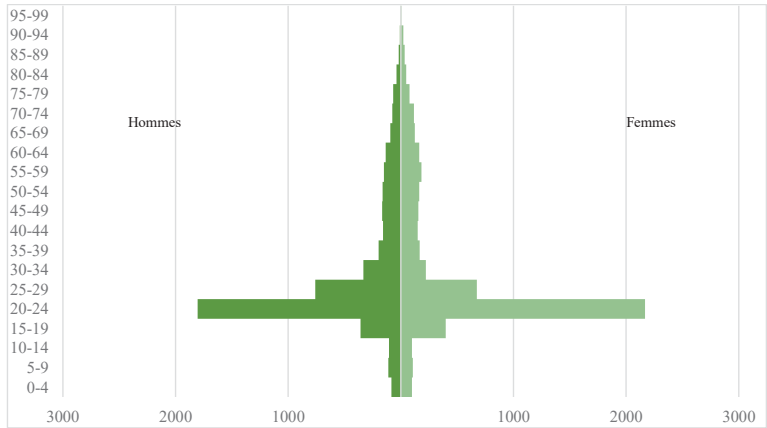


L'évolution de la structure par âge de la population domiciliée néo-louvainiste se caractérise également par l'augmentation du poids relatif des personnes âgées de 45-59 ans et surtout de 60 ans et plus. Cette tendance s'observe aussi au niveau provincial, mais à Louvain-la-Neuve, les évolutions sont beaucoup plus rapides. Entre 1993 et 2017, la proportion de personnes âgées de 45 à 59 ans y a quasiment doublé, passant de 9 à 17% alors que celle des sexagénaires et plus a été multipliée par un facteur 5,4, passant de 3,5 à 19%. - Si aujourd'hui, ces proportions restent inférieures aux moyennes provinciales, on peut supposer qu'elles les dépasseront dans un avenir relativement proche si rien ne change notamment en termes d'attractivité et de répulsivité migratoire selon l'âge. En effet, comme démontré dans les études antérieures et confirmé dans la seconde partie de ce rapport, les migrations affectent de manière directe et indirecte le vieillissement rapide de la pyramide des âges néo-louvainiste. Directement, par une forte attractivité, depuis quelques décennies, de personnes âgées de plus de 60 ans, et indirectement par les soldes migratoires de plus en plus négatifs des adultes de 30-40 ans et de leur(s) enfant(s).

3.2.3. Les pyramides des âges de la population en 2017

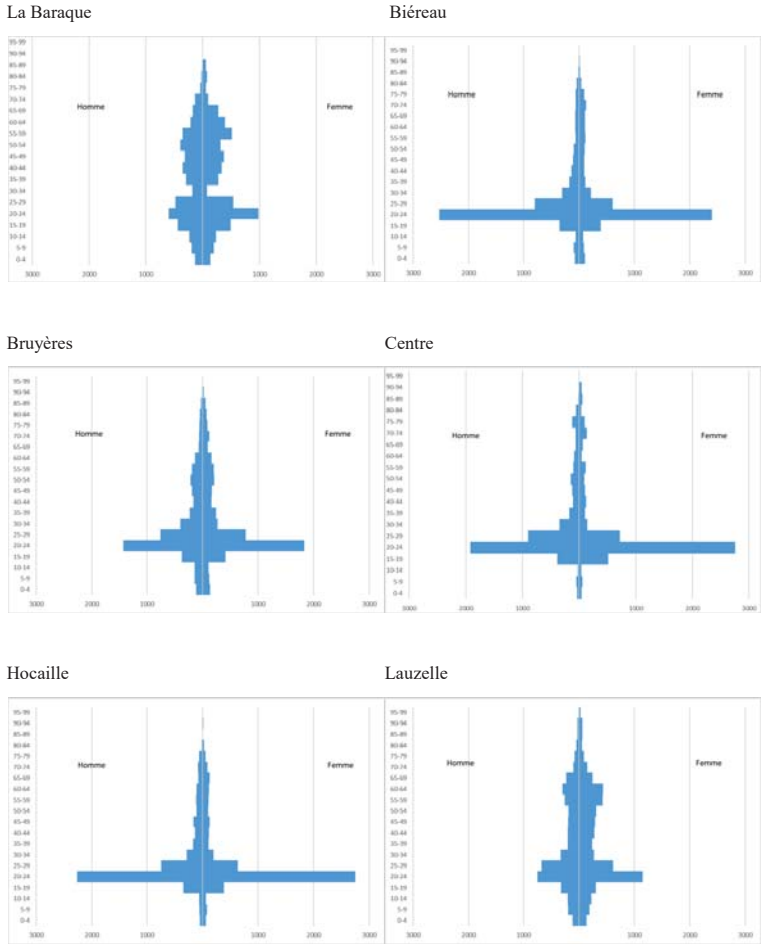
La pyramide des âges de la population (Figure 15) nocturne de Louvain-la-Neuve est particulière, car elle porte l'empreinte du poids important de la population estudiantine qui kotte dans la cité universitaire. Cela se traduit par une très forte surreprésentation des personnes âgées de 20-29 ans, tant du côté féminin que masculin. Hormis ce constat, cette pyramide met aussi en évidence la faiblesse des effectifs âgés de moins de 15 ans. Cette situation caractérise tous les quartiers y compris ceux comptant davantage de personnes domiciliées, comme Lauzelle, La Baraque et les Bruyères. Elle traduit la faible attractivité (voire la répulsivité) de la ville pour les familles avec enfants en bas-âges. Ce résultat est d'autant plus interpellant que le quartier qui cristallise une part importante de la croissance, le Centre urbain¹², se distingue par une plus grande faiblesse encore des effectifs de ce groupe d'âge.

Figure 15. Pyramide des âges de la population nocturne de Louvain-la-Neuve en 2017 (pour 10.000 habitants)



¹² Il est probable que sa situation centrale et l'offre de logement ne correspondent pas aux attentes des familles avec jeunes enfants.

Figure 16. Pyramide des âges de la population nocturne par quartier (2017)



3.2.3. Les grands groupes d'âges par quartier

Les figures 17 et 21 présentent l'indice de concentration pour les différents groupes d'âges¹³. Dans les tons verts apparaissent les zones de surreprésentation du groupe d'âges concernés et dans les tons

¹³ L'indice (ou quotient) de concentration est le rapport entre la proportion d'un groupe dans un sous-quartier et la proportion de ce groupe dans l'ensemble de la ville. Si la valeur est supérieure à 100, le groupe est surreprésenté dans le quartier et inversement si elle est inférieure à 100.

rouges, les zones de sous-représentation. Le groupe des 15-29 ans est le moins « concentré », avec un indice assez proche de 100 pour l'ensemble des quartiers. On observe une relative opposition entre les quartiers centraux où ils sont plus concentrés et les quartiers périphériques où leur concentration est plus faible ; mais les contrastes sont moins importants que pour le reste de la population. Les cartes des 45-59 ans et des 60 ans et plus sont quasiment identiques. Leur concentration s'oppose à celle des 15-29 ans. Enfin, les 0-14 ans présentent des distributions correspondantes à celle des 30-44 ans et des 45-59 ans, soit les groupes d'âges de leurs parents. On assiste ainsi à une forte spécialisation des sous-quartiers en fonction des groupes d'âges. Cette spécialisation renvoie explicitement à l'opposition quartiers d'étudiants vs quartiers de résidents.

Figure 17. Indice de concentration : 0-14 ans (2017)

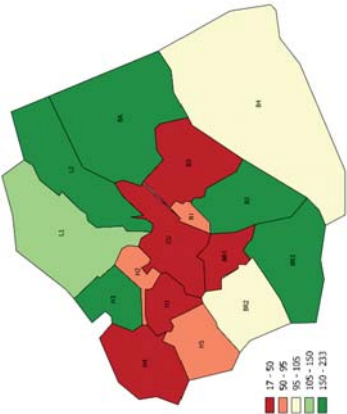


Figure 18. Indice de concentration : 30-44 ans (2017)

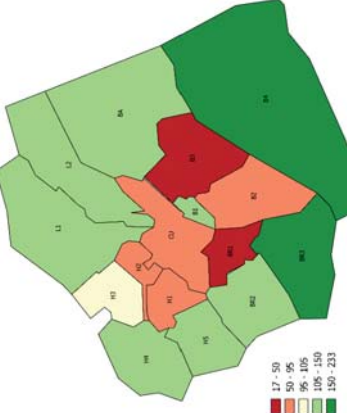


Figure 19. Indice de concentration : 15-29 ans (2017)

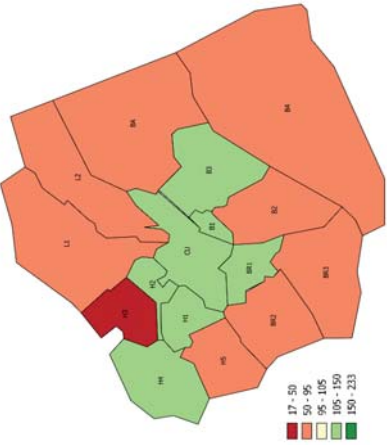


Figure 20. Indice de concentration : 45-59 ans (2017)

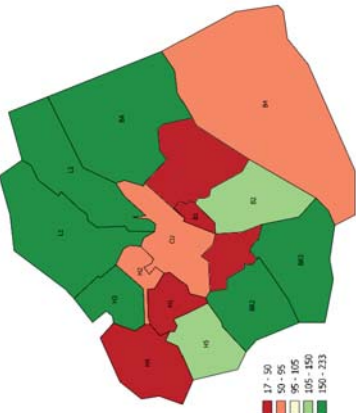
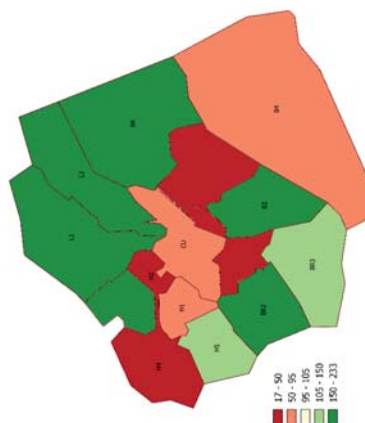


Figure 21. Indice de concentration : 60 ans et + (2017)



3.3. Population néo-louvaniste selon la nationalité

3.3.1. Évolution de la population de nationalité étrangère

La population de nationalité étrangère est en constante diminution depuis 2005, même si celle-ci ralenti entre 2011 et 2017. En 1988 et 1993, la proportion de personnes de nationalité étrangère était supérieure à 20%. Elle est passée en 1999, en 2011 et 2017 sous la barre des 20%. Cette évolution peut être influencée par les changements de nationalité ; la proportion de personnes de nationalité étrangère pouvant diminuer par le biais des naturalisations.

Figure 22. Évolution de la proportion d'étrangers à Louvain-la-Neuve (1988-2017)

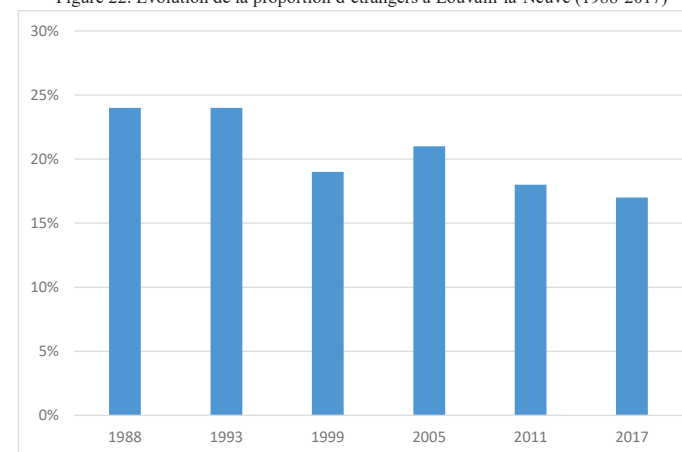
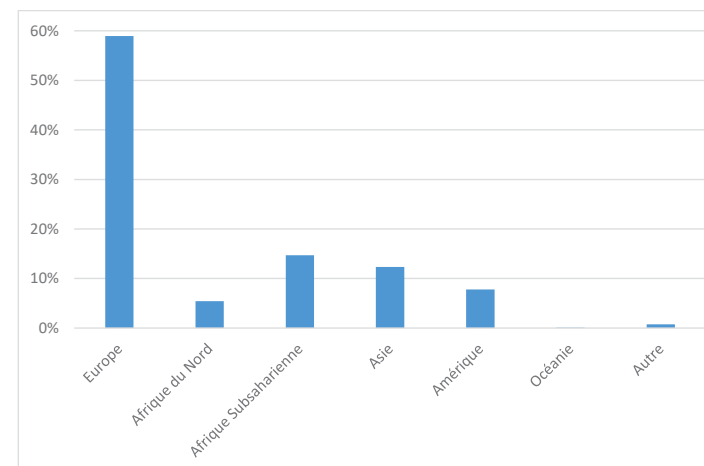


Figure 23. Proportion de chaque nationalité parmi les étrangers à Louvain-la-Neuve (2017)

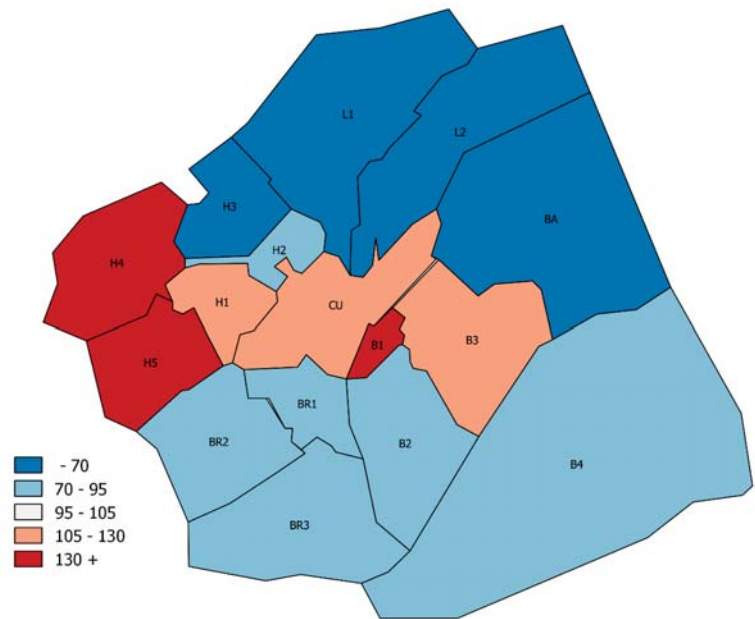


Actuellement, les Européens représentent l'essentiel des étrangers (près de 60%). Les ressortissants d'Afrique subsaharienne (le deuxième groupe de nationalité) représentent à peine 14%).

3.3.2. Etrangers par quartier

Les quartiers où la population étrangère se concentre coïncident avec les quartiers étudiants traduisant de facto la raison de cette présence étrangère à Louvain-la-Neuve : les études. Une autre explication est peut-être à rechercher dans le coût du logement, mais à ce stade nous ne disposons pas d'informations relatives au coût du logement par quartier. Inversement, les étrangers sont largement sous-représentés dans les quartiers résidentiels (figure 24). On observe donc une relative opposition centre-périphérie et, comme on le verra par la suite, une forte ségrégation spatiale selon le groupe de nationalités.

Figure 24. Indice de concentration de la population étrangère par quartier



L'examen de la distribution des principales nationalités (figures 25-27) révèle des contrastes importants. Les ressortissants de l'UE se localisent prioritairement dans les quartiers où les autres nationalités sont sous-représentées, tandis que les ressortissants d'Afrique sub-saharienne et de l'Asie ne résident pas (hormis dans un quartier) dans les mêmes quartiers. Les ressortissants de l'UE se retrouvent aussi bien dans des quartiers résidentiels (Lauzelle, Hocaille-clos, Bruyères) qu'étudiants

(Centre urbain, etc.) ; les ressortissants africains sont davantage présents dans certains quartiers étudiants (Hocaille et Bièreau), là où les Européens sont sous-représentés. La situation des ressortissants d'Asie est assez similaire si ce n'est qu'ils ne se retrouvent pas dans les mêmes quartiers que les ressortissants d'Afrique noire, exception faite du sous-quartier Bièreau-Neuville-Wallons bas.

Les différents groupes de nationalité ne se répartissent pas équitablement au sein de la ville ; ils ne partagent pas forcément les mêmes espaces, soulignant aussi une ségrégation (ou spécialisation) spatiale selon la nationalité et le l'origine géographique de celle-ci.

Figure 25. Indice de concentration : population étrangère (UE) par quartier

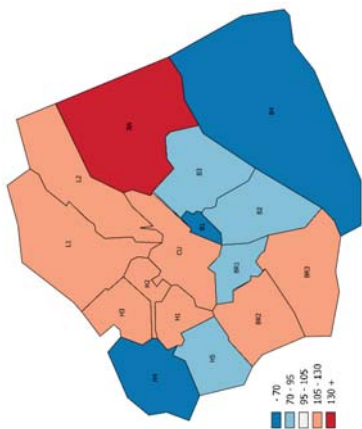


Figure 26. Indice de concentration : population étrangère (Asie) par quartier

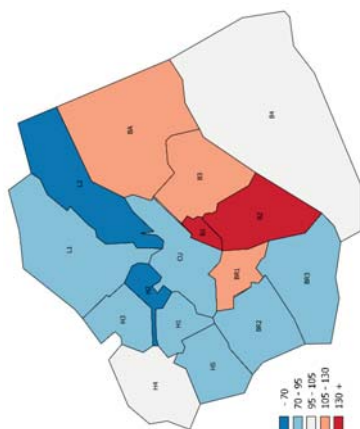


Figure 27. Indice de concentration : population étrangère (Afrique subsaharienne) par quartier

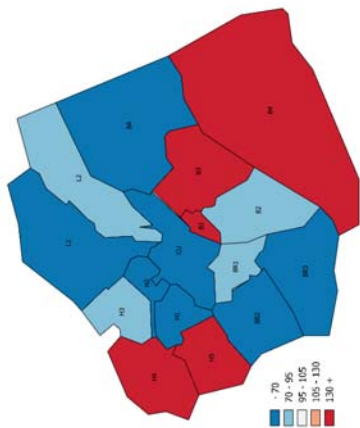


Tableau 5. Proportion d'étrangers par sous quartier (2011-2017)¹⁴

Quartier	Sous-Quartier	Etran-gers	Afrique du Nord	Afrique subsaha-rienne	Amérique du nord	Amérique latine	Asie	Autre	Reste de l'Europe	Union eu-ro-péenne
Baraque		9%	0%	2%	5%	2%	14%	2%	0%	75%
Biéreau	Biéreau - Espinette / Neuville-haut	18%	9%	11%	1%	9%	17%	1%	3%	49%
	Biéreau - Neuville / Wallons-bas	35%	7%	29%	1%	8%	26%	0%	2%	27%
	Biéreau - Sud / Zoning / Génistroit	17%	31%	25%	0%	0%	12%	0%	0%	32%
	Biéreau - Wallon-haut / Sciences exactes	23%	3%	21%	3%	8%	14%	0%	3%	48%
Total		24%	7%	21%	2%	8%	20%	0%	3%	39%
Bruyères	Bruyères - Rue	18%	7%	10%	0%	5%	10%	1%	5%	62%
	Bruyères - Equerre - Horta	18%	4%	3%	1%	8%	11%	1%	7%	64%
	Bruyères - Haut - Cantilène	19%	4%	14%	6%	8%	13%	0%	3%	52%
Total		18%	5%	8%	2%	7%	11%	1%	5%	60%
Centre-ville		27%	2%	6%	1%	4%	12%	1%	3%	71%
Hocaille	Hocaille-Blancs	20%	6%	7%	0%	5%	7%	2%	2%	74%
	Chevaux-Longchamp	24%	6%	8%	1%	4%	9%	1%	2%	70%
	Hocaille-Centre-Ordines-Eglise	12%	2%	12%	2%	3%	10%	2%	0%	70%
	Hocaille-Clos	31%	7%	35%	3%	4%	10%	0%	2%	40%
	Hocaille-Haute-Grand Cortil	41%	5%	35%	4%	5%	13%	1%	1%	38%
Total		25%	6%	20%	2%	4%	9%	1%	1%	57%
Lauzelle	Lauzelle - Vallons	10%	5%	3%	0%	10%	11%	0%	2%	69%
	Lauzelle - Verte Voie	15%	10%	11%	1%	5%	8%	1%	2%	62%
Total		13%	9%	10%	1%	6%	9%	1%	2%	63%
Total général		21%	5%	15%	2%	6%	12%	1%	3%	56%

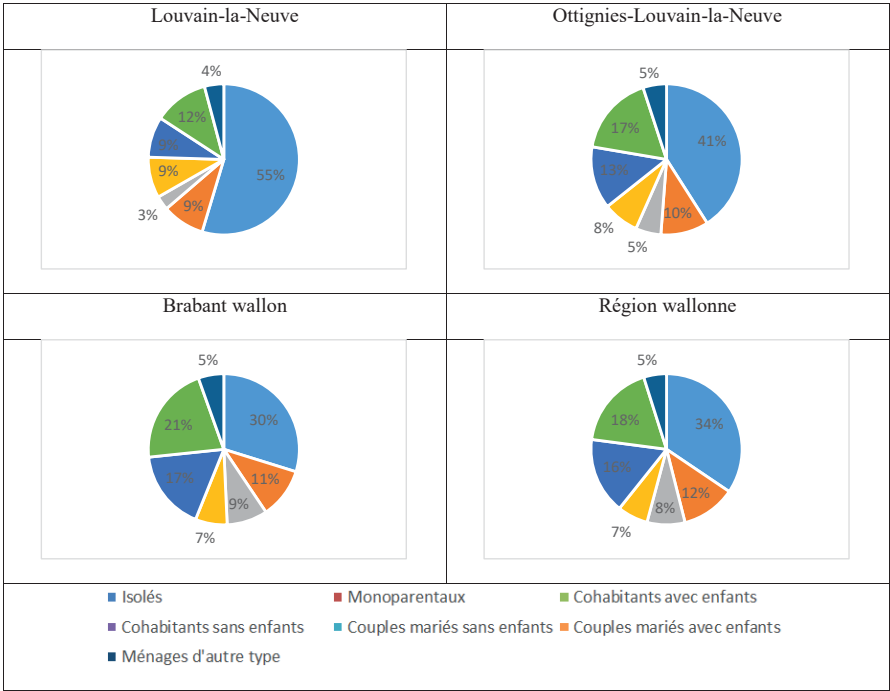
¹⁴ Attention, lorsqu'on additionne les non-étudiants domiciliés et les étudiants, le total ne fait pas systématiquement 100%. En effet, il existe à Louvain-la-Neuve des personnes qui ne sont ni domiciliées ni étudiantes.

3.1. Population néo-louvaniste selon le type de ménage

Contrairement aux exercices précédents où la situation des ménages était analysée en tenant compte de la population nocturne, nous avons choisi, en raison des difficultés liées à la qualité des données sur la population non-résidente, de nous focaliser uniquement sur les personnes domiciliées. L’avantage de cette approche est de travailler avec une population clairement identifiée et de permettre des comparaisons avec le reste de la Wallonie.

Ottignies-Louvain-la-Neuve présente un profil assez atypique par rapport aux moyennes brabançonne et wallonne, la part des isolés y étant particulièrement élevée (41% contre 30% pour le Brabant wallon et 34% pour la Région wallonne). Cette caractéristique est davantage marquée à -Louvain-la-Neuve, puisqu’on y dénombre 55% d’isolés. A contrario, les proportions de couples avec enfant(s) (11%) et de couples sans enfant (8%) y sont très faibles, largement en deçà des moyennes provinciale et régionale.

Figure 28. Types de ménage à Louvain-la-Neuve, à Ottignies, dans le Brabant wallon et en Région wallonne (2017)



La situation de Louvain-la-Neuve se conforme à celle de certaines grandes villes qui concentrent des proportions élevées d’isolés (Ixelles : 55%, Liège : 48%). Depuis 1993, la part des isolés n’a cessé d’augmenter passant de 45% à 55%. Cette évolution se fait principalement au détriment des couples avec enfants, dont le poids relatif a chuté de 29% à 11% entre 1993 et 2017. La structure actuelle des

ménages néo-louvanistes et son évolution porte l’empreinte du vieillissement rapide de la population et de l’attractivité-répulsivité migratoire selon l’âge.

Figure 29. Types de ménage à Louvain-la-Neuve (1993-2017)

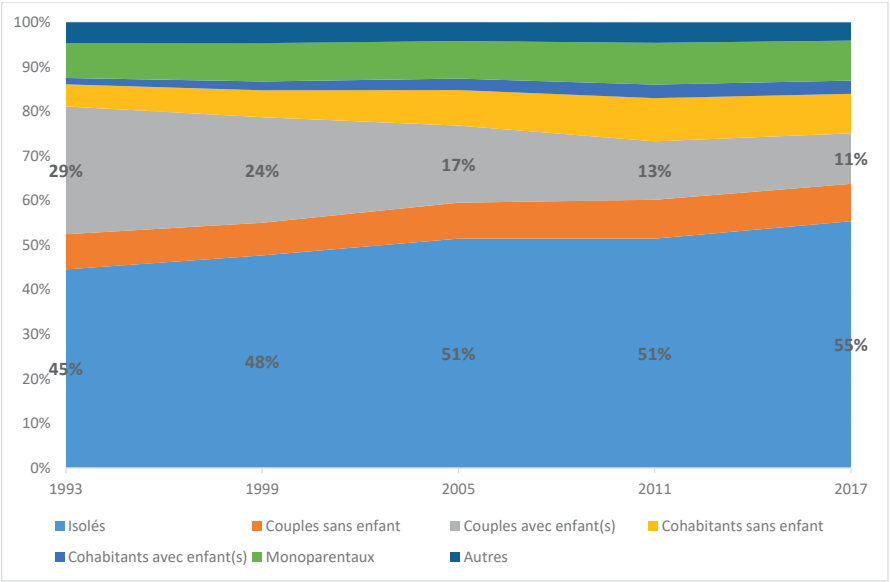


Tableau 6. Types de ménages par quartier (2017)

Espace	Isolés	Couples sans enfant	Couples avec enfant(s)	Cohabitants sans enfant	Cohabitants avec enfant(s)	Monoparentaux	Autres
La Baraque	40%	6%	15%	8%	7%	19%	4%
Biereau	59%	9%	10%	8%	2%	9%	3%
Bruyère	52%	8%	12%	11%	4%	8%	5%
Centre urbain	69%	10%	5%	9%	2%	3%	2%
Hocaille	63%	7%	10%	7%	2%	6%	4%
Lauzelle	41%	9%	17%	8%	3%	16%	6%
Ensemble	55%	8%	11%	9%	3%	9%	4%

Tableau 7. Types de ménages par quartier (2011)

Espace	Isolés	Couples sans enfant	Couples avec enfant(s)	Cohabitants sans enfant	Cohabitants avec enfant(s)	Monoparentaux	Autres
La Baraque	38%	6%	17%	8%	6%	19%	7%
Biereau	52%	10%	12%	9%	2%	10%	5%
Bruyère	50%	8%	12%	13%	4%	9%	4%
Centre Urbain	69%	10%	4%	10%	1%	4%	2%
Hocaille	60%	8%	12%	8%	2%	6%	5%
Lauzelle	38%	9%	22%	6%	3%	16%	7%
Ensemble	51%	9%	13%	10%	3%	9%	5%

A l'échelle des quartiers, on observe une nette partition entre les quartiers étudiants et les quartiers plus résidentiels (Lauzelle et La Baraque) où la proportion d'isolés est plus faible alors que les proportions de couples avec enfants et de familles monoparentales sont plus élevées. Par rapport à 2013, la part des couples avec enfant à néanmoins fortement diminué dans ces quartiers alors qu'ailleurs, on observe une diminution plus faible, voire un maintien relatif de ce type de ménage. Cette situation traduit le vieillissement de la population de ces quartiers. Celui-ci est d'autant plus marqué que la population s'y renouvelle moins du fait d'une part plus importante de propriétaires, comme le confirme les données du recensement de la population et des logements de 2011 (tableau 8). - Globalement, la part de propriétaires est plus faible à Ottignies-Louvain-la-Neuve que les moyennes brabançonne et wallonne. A l'échelle de Louvain-la-Neuve, la proportion de propriétaire est comparable à celle que l'on observe par exemple dans une ville comme Bruxelles (valeurs variant autour de 30%). Ces chiffres sont nettement plus élevés dans les quartiers de Lauzelle et de la Baraque soit les quartiers plus résidentiels. Ces chiffres démontrent le caractère urbain de Louvain-la-Neuve où on retrouve une configuration proche des centres urbains. La spécificité de Louvain-la-Neuve est son attractivité pour les personnes âgées tout en restant une ville intimement liée à l'université.

Tableau 8. Proportions de propriétaires (2011)

Régions	Communes	Quartiers	% de propriétaires
Bruxelloise			38%
		Etterbeek	32%
		Saint-Gilles	28%
		Bruxelles	30%
		Ixelles	25%
Flamande			70%
Wallonie			64%
Brabant wallon	Ottignies-LLN		68%
			49%
		Baraque	46%
		Biéreau	28%
		Bruyères	28%
		Centre-urbain	17%
		Hocaille	30%
		Lauzelle	43%

4. La dynamique démographique à l'épreuve des migrations

L'évolution du chiffre de la population d'une entité donnée (pays, régions, sous-régions, commune...) est influencée par le solde naturel (la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès) et le solde migratoire (la différence entre le nombre d'immigrations et le nombre d'émigration). A l'échelle des communes, les migrations constituent pour la grande majorité d'entre elles le principal déterminant, non seulement de l'évolution du chiffre de la population au cours d'une période donnée, mais aussi de la transformation de ses structures démographiques (âge, situation de ménage, état-civil, nationalité), sociales et économiques. En cause, les effets de sélection liés aux migrations. D'une part, l'intensité des migrations et les choix résidentiels varient fortement selon le cycle de vie des individus, et donc selon l'âge et la situation de ménage. Entre 18 et 30 ans, une période où l'intensité migratoire est la plus élevée, s'inscrit la migration d'émancipation : les jeunes adultes quittent le domicile de leurs parents et nombre d'entre eux se dirigent vers la ville, où l'offre d'emploi et de logements est plus diversifiée. Entre 30 et 45 ans, une période de la vie qui se caractérise par une certaine stabilité familiale et résidentielle et par l'accès à la propriété, on optera plutôt pour le choix résidentiel périurbain de la maison 4 façades avec jardin. Enfin, l'âge de la retraite, souvent concomitant à la phase du « nid vide », peut également s'accompagner de migrations guidées par la recherche d'un logement plus adéquat à la réduction de la taille de la famille ou d'un cadre environnemental différent (Côte, Ardennes, Sud de la France...). D'autre part, le coût des logements et des terrains à bâtir ainsi que le type de logements disponibles vont déterminer dans une large mesure les caractéristiques socio-économiques et familiales des immigrants (Eggerickx et al., 2002 ; Eggerickx, Sanderson, 2018).

4.1. Entre 2013 et 2017, la population de Louvain-la-Neuve diminue

Le taux de croissance annuel de la population de la commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve s'est sensiblement ralenti depuis une décennie et notamment entre la période 2013-2017 (tableau 9 et figure 30). Au cours de celle-ci, la commune a seulement gagné une trentaine d'habitants, soit l'une des croissances les plus faibles du Brabant wallon.

Le solde naturel s'est affaibli et est aujourd'hui trois fois plus petit qu'au début des années 1990 (figure 34). En cause, une diminution du taux brut de natalité, passant de 15‰ en 1993-1997 à 10‰ en 2013-2017, et une augmentation du taux brut de mortalité, de 6‰ à 7,5‰ au cours de ces deux décennies. Mais le principal facteur déterminant de cette faible croissance démographique est le solde migratoire (figure 34). Si celui-ci s'est considérablement affaibli depuis une dizaine d'années, il est désormais négatif. Ottignies-Louvain-la-Neuve est l'une des rares communes du Brabant-Wallon qui enregistre entre 2013 et 2017 un déficit migratoire (figure 31). C'est également la seule commune de la province qui se caractérise, au cours de la même période, par un solde migratoire négatif de la population âgée de 30 à 45 ans (figure 32). Elle ne s'inscrit plus, à ce niveau, dans le profil périurbain typique des autres communes brabançonnaises, mais plutôt dans un profil typiquement urbain.

Figure 30. Le taux de croissance de la population des communes belges de 2013 à 2017
(source : Registre national ; traitement DEMO-UCLouvain)

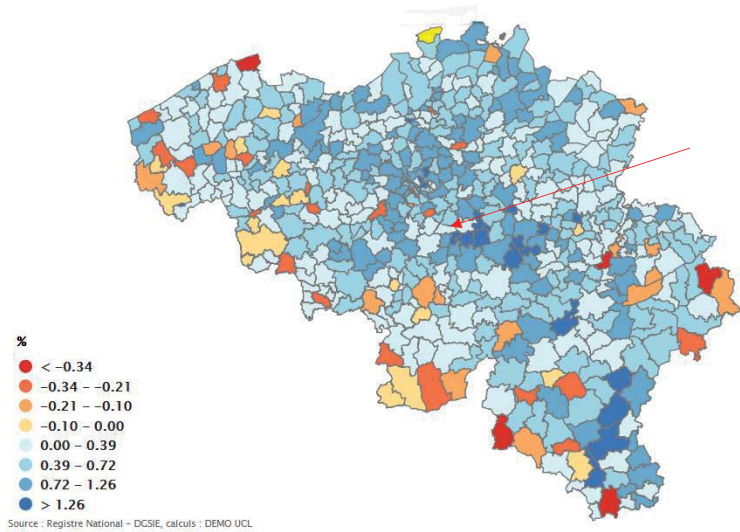


Figure 31. Le solde migratoire de la population des communes belges de 2013 à 2017
(source : Registre national ; traitement DEMO-UCLouvain)

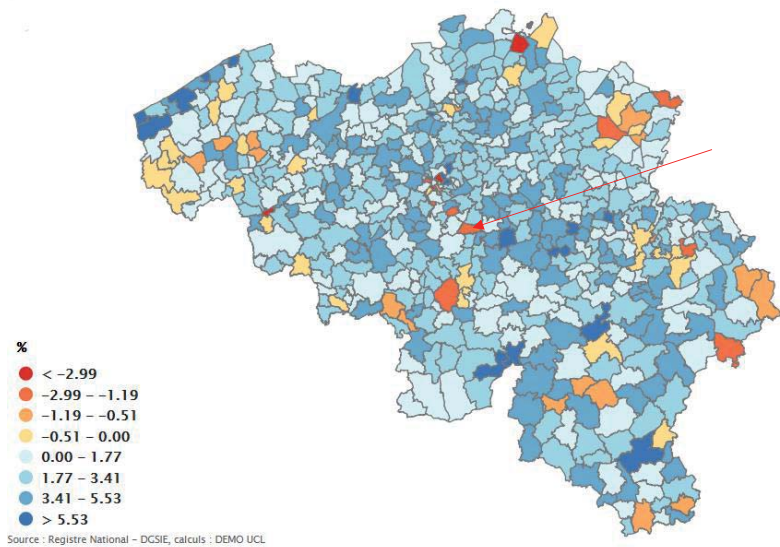


Figure 32. Le solde migratoire de la population âgée de 30-45 ans des communes belges de 2013 à 2017
(source : Registre national ; traitement DEMO-UCLouvain)

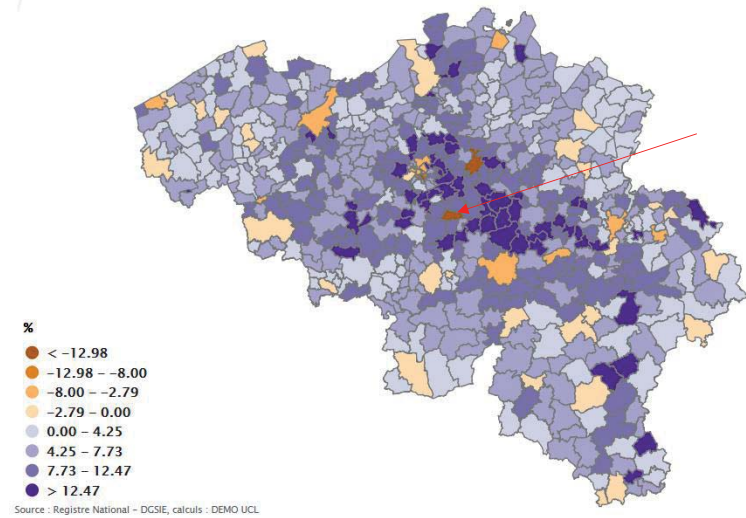
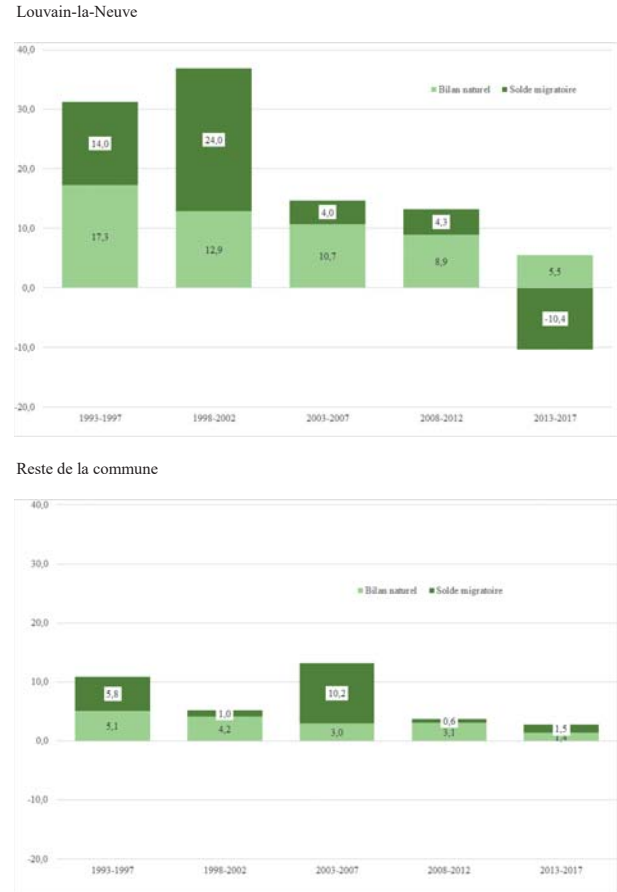


Tableau 9. L'évolution des composantes du mouvement de la population résidente
(source : Registre national ; traitement DEMO-UCLouvain)

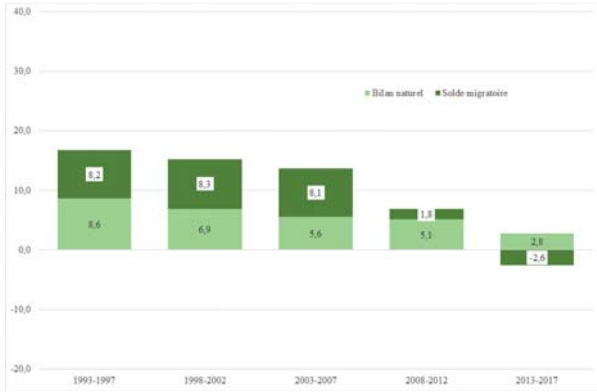
	Taux de natalité (‰)	Taux de mortalité (‰)	Solde naturel (‰)	Solde migratoire (‰)	Taux de croissance (‰)
1993-1997					
Louvain-la-Neuve	19.5	2.4	17.3	14.0	31.3
Reste commune	12.7	7.7	5.1	5.8	10.9
Ottignies-LLN	14.7	6.1	8.6	8.2	16.8
1998-2002					
Louvain-la-Neuve	15.6	2.7	12.9	24.0	36.9
Reste commune	12.1	8.0	4.2	1.0	5.2
Ottignies-LLN	13.2	6.3	6.9	8.3	15.2
2003-2007					
Louvain-la-Neuve	13.3	2.6	10.7	4.0	14.7
Reste commune	11.4	8.4	3.0	10.2	13.2
Ottignies-LLN	12.0	6.5	5.6	8.1	13.7
2008-2012					
Louvain-la-Neuve	12.2	3.3	8.9	4.3	13.2
Reste commune	11.6	8.5	3.1	0.6	3.7
Ottignies-LLN	11.8	6.7	5.1	1.8	6.9
2013-2017					
Louvain-la-Neuve	10.2	4.7	5.5	-10.4	-4.9
Reste commune	10.2	8.8	1.4	1.5	2.8
Ottignies-LLN	10.2	7.4	2.8	-2.6	0.2

Comme le révèlent le tableau 9 et la figure 34, Louvain-la-Neuve fut jusqu’au début des années 2010 le principal moteur de la croissance démographique de la commune, grâce à des soldes naturel et migratoire très positifs. Néanmoins, au cours des deux dernières décennies, le solde naturel s’est considérablement affaibli, de 17‰ en 1993-1997 à 5,5‰ en 2013-2017. Dans le même temps, la natalité a chuté de moitié, passant de 20‰ à 10‰, alors que la mortalité a doublé, passant de 2,5‰ à 5‰. Mais le changement le plus brutal concerne le solde migratoire. Certes, l’attractivité migratoire de Louvain-la-Neuve s’est affaiblie au fil du temps, mais celle-ci demeurait positive jusqu’en 2013. Depuis, le solde migratoire est devenu négatif avec une perte d’un peu plus de 550 habitants par migration, entraînant pour la première fois une diminution globale du chiffre de la population résidente de la ville universitaire.

Figure 33. L’évolution des composantes du mouvement de la population à Ottignies-Louvain-la-Neuve, à Louvain-la-Neuve et pour le « reste de la commune » (source : Registre national ; traitement DEMO-UCLouvain)



Ottignies-Louvain-la-Neuve



Comment les composantes du mouvement de la population ont-elles évolué à l’échelle des quartiers de Louvain-la-Neuve ? La décroissance de la population et la chute de l’attractivité migratoire affectent-elles tous les quartiers ?

La figure 34 et le tableau 10 présentent l’évolution par période quinquennale des soldes naturel et migratoire et du taux d’accroissement de la population des quartiers. Un premier constat s’impose : au fil du temps, pour tous les quartiers, la dynamique démographique, marquée par l’intensité des soldes naturel et surtout migratoire, s’est sensiblement atténuée (figure 34). Dans tous les quartiers, le bilan naturel a diminué au fil du temps, devenant même nul dans les quartiers de Lauzelle et du Centre. Depuis le début du 21^e siècle, les quartiers du Biéreau, de l’Hocaille, de Lauzelle et de la Baraque affichent des soldes migratoires négatifs, leur « phase de peuplement » liée aux constructions d’immeubles étant achevée. A contrario, grâce aux extensions urbanistiques, les quartiers des Bruyères et du Centre se caractérisaient par une forte attractivité migratoire et pouvaient être considérés comme les moteurs démographiques de la cité universitaire. Au cours de la dernière période quinquennale (2013-2017), seul le quartier du Centre connaît encore une croissance soutenue de sa population grâce à son solde migratoire positif. Le quartier de l’Hocaille enregistre un très faible gain de population, compte tenu uniquement de son bilan naturel positif. Tous les autres quartiers enregistrent une baisse de leur effectif démographique, en particulier le Biéreau, La Baraque et Lauzelle : les soldes migratoires de ces quartiers, y compris aux Bruyères, sont négatifs.

D’une manière générale, le rythme de croissance de la population de Louvain-La-Neuve, comme celui de ses différents quartiers, est en grande partie conditionnée par l’ampleur des nouvelles constructions (voir annexe 1), au fil du temps.

Figure 34. L'évolution des composantes du mouvement de la population des quartiers de Louvain-la-Neuve, (source : Registre national ; traitement DEMO-UCLouvain)



Tableau 10. L'évolution des composantes du mouvement de la population résidente par quartier (source : Registre national ; traitement DEMO-UCLouvain)

1993-1997	Solde naturel (‰)	Solde migratoire (‰)	Taux croissance (‰)
Biéreau	17,4	-46,5	-29,1
Bruyères	22,0	197,1	219,1
Hocaille	15,0	-12,3	2,6
La Baraque	18,3	34,2	52,5
Lauzelle	15,2	30,0	45,2
Centre	34,1	-28,8	5,2
Total	17,3	14,0	31,3

1998-2002	Solde naturel (‰)	Solde migratoire (‰)	Taux croissance (‰)
Biéreau	16,2	-10,4	5,8
Bruyères	16,1	82,8	98,9
Hocaille	12,5	9,7	22,3
La Baraque	6,2	-6,2	0,0
Lauzelle	9,7	28,6	38,2
Centre	8,5	32,5	41,0
Total	12,9	24,0	36,9

2003-2007	Solde naturel (‰)	Solde migratoire (‰)	Taux croissance (‰)
Biéreau	12,9	-31,5	-18,6
Bruyères	13,9	48,9	62,8
Hocaille	9,9	-12,3	-2,3
La Baraque	6,3	-15,2	-8,9
Lauzelle	7,7	-13,0	-5,2
Centre	6,8	97,1	103,9
Total	10,7	4,0	14,7

2008-2012	Solde naturel (‰)	Solde migratoire (‰)	Taux croissance (‰)
Biéreau	9,6	-22,5	-13,0
Bruyères	11,8	50,0	61,8
Hocaille	7,2	-33,1	-25,9
La Baraque	7,0	-9,1	-2,2
Lauzelle	6,1	-13,8	-7,7
Centre	8,2	30,9	39,1
Total	8,9	4,3	13,2

2013-2017	Solde naturel (‰)	Solde migratoire (‰)	Taux croissance (‰)
Biéreau	5,5	-16,8	-11,3
Bruyères	8,6	-14,3	-5,7
Hocaille	6,9	-3,5	3,4
La Baraque	3,1	-11,2	-8,0
Lauzelle	0,0	-13,9	-13,9
Centre	0,0	20,3	20,3
Total	5,5	-10,4	-4,9

4.2. Le mouvement migratoire à Louvain-la-Neuve : le rôle décisif de l'âge

Les migrations ont été le principal artisan de la croissance de la population néo-louvaniste jusqu'il y a peu... mais elles sont aussi le principal moteur de sa décroissance actuelle. L'intensité de la migration et la valeur des bilans migratoires varient sensiblement selon l'âge et le type de commune.

Trois analyses complémentaires sont proposées :

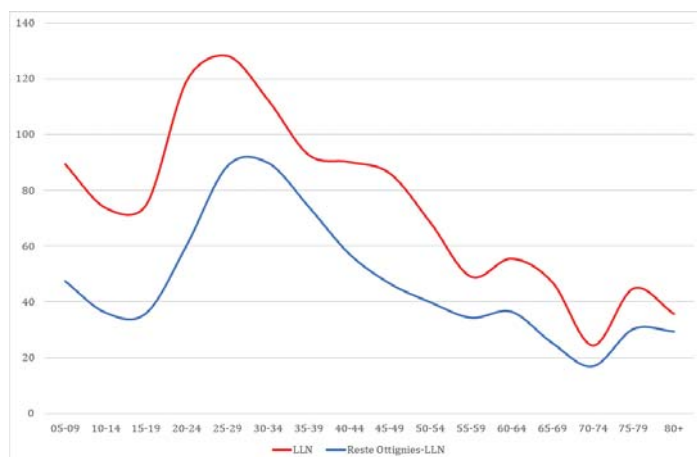
- L'analyse des taux de mobilité par âge, lesquels nous informent sur l'intensité de la migration et indirectement sur la plus ou moins grande sédentarisation des populations.
- La distribution des migrants selon l'âge, qui nous renseigne sur le profil par âge des immigrants et des émigrants
- Les soldes migratoires par âge qui traduisent l'attractivité ou la répulsivité exercée par la commune sur les différents groupes d'âges.

Les données présentées couvrent des périodes de 6 années d'observations ; 1991-1997, 2001-2007, 2010-2016. Elles concernent les « migrants résultants », soit d'une part, les personnes résidentes en t0 à Louvain-la-Neuve et résidentes en t+6 dans une autre commune de Belgique (émigrants), et d'autre part, les personnes résidentes en t0 dans une autre commune de Belgique et résidentes en t+6 à Louvain-la-Neuve (immigrants). Les analyses ne portent donc que sur les échanges migratoires avec les autres communes de Belgique (hors Ottignies-Louvain-la-Neuve).

4.2.1. Les taux de mobilité fléchissent

La courbe des taux de mobilité par âge à Louvain-la-Neuve présente un profil classique, marqué par les phases suivantes : un accroissement de la mobilité entre 18 et 29 ans lié à l'émancipation du domicile des parents, une diminution de la mobilité entre 30 et 54 ans consécutive à la stabilisation des situations professionnelles et familiales ainsi qu'à l'accès à la propriété, une brève hausse du niveau de mobilité entre 55 et 64 ans liée au « nid vide » et à la migration de retraite et enfin un relèvement de la mobilité au-delà de 75 ans comme réponse au veuvage, au rapprochement du domicile des enfants ou encore à la migration vers une maison de repos (figure 35).

Figure 35. Les taux de mobilité par âge en 2010-2016 à Louvain-la-Neuve et dans le reste de la commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (source : Registre national ; traitement DEMO-UCLouvain)

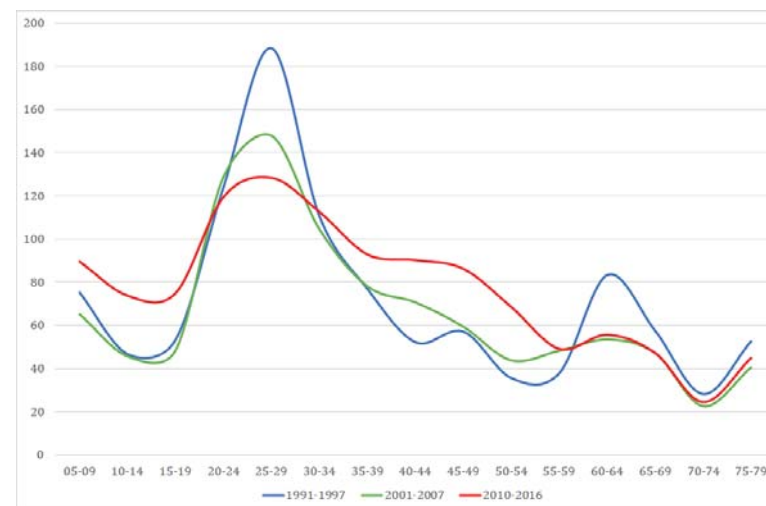


Au-delà de cette tendance de fond, et conformément à ce qui a été constaté auparavant, les taux de mobilité sont à Louvain-la-Neuve systématiquement plus élevés que pour le reste de la commune. En d'autres termes, les habitants de Louvain-la-Neuve s'y installent probablement moins dans la durée que ceux du reste de la commune ou de la plupart des communes du Brabant Wallon. Les caractéristiques du parc immobilier, marqué par la présence de nombreux petits logements et appartements et par du logement locatif plus abondant, font de Louvain-la-Neuve un espace de transition dans le parcours des individus et des familles, à l'instar de villes de plus grande taille, par exemple.

Néanmoins, l'évolution des taux de mobilités varie en fonction de l'âge (figure 36). Entre 1991-1997 et 2010-2016, ces indices ont sensiblement diminué entre 20 et 29 ans, passant de 163 ‰ à 126 ‰. A contrario, de 30 à 59 ans, l'instabilité résidentielle s'est accrue ; de 80 à 102 ‰ pour les personnes âgées de 30 à 44 ans et de 49 à 64 ‰ pour celles âgées de 45 à 59 ans (tableau 11).

Pour comprendre ces évolutions, il convient de décomposer les taux de mobilité en taux d'entrants et taux de sortants¹⁵ (tableau 11). La diminution du taux de mobilité des 20-29 ans s'explique surtout par la baisse du taux d'entrants (de 98 à 68 ‰) accompagnée d'une légère diminution du taux de sortants (de 65 à 57 ‰). Pour les personnes âgées de 30 à 59 ans, on observe une tendance inverse : les taux d'entrants ont relativement peu évolué (diminution légère pour les 30-44 ans et stagnation pour les 45-59 ans), alors que les taux de sortants ont doublé sur la période d'observation (de 35 à 72 ‰ entre 30 et 44 ans et de 16 à 31 ‰). En d'autres termes, Louvain-la-Neuve parvient de moins en moins à retenir sa population âgée de 30 à 59 ans et leurs enfants de moins de 20 ans, alors qu'il s'agit de populations intrinsèquement plus stables !

Figure 36. L'évolution des taux de mobilité à Louvain-la-Neuve (source : Registre national ; traitement DEMO-UCLouvain)



¹⁵ Le taux de mobilité équivaut à l'addition des taux d'entrants et de sortants.

Tableau 11. L'évolution des taux de mobilité annuels (%) par groupe d'âges à Louvain-la-Neuve (source : Registre national ; traitement DEMO-UCLouvain)

Groupes d'âge	1991-1997	2001-2007	2010-2016
Tx de mobilité			
< 20 ans	57‰	53‰	80‰
20-29 ans	163‰	142‰	126‰
30-44 ans	80‰	88‰	102‰
45-64 ans	49‰	52‰	64‰
> 65 ans	47‰	36‰	37‰
Tx d'entrants			
< 20 ans	36‰	23‰	31‰
20-29 ans	98‰	81‰	68‰
30-44 ans	46‰	33‰	30‰
45-64 ans	34‰	28‰	33‰
> 65 ans	39‰	25‰	23‰
Tx de sortants			
< 20 ans	21‰	30‰	49‰
20-29 ans	65‰	61‰	57‰
30-44 ans	35‰	56‰	72‰
45-64 ans	16‰	24‰	31‰
> 65 ans	8‰	11‰	14‰

4.2.2. Le profil par âge des immigrants et des émigrants

Les indices précédents ont été calculé en tenant compte de la répartition par âge de la population moyenne (à mi-période) de Louvain-La-Neuve. On peut plus simplement s'interroger sur le profil par âge des personnes qui viennent s'y installer et de celles qui quittent la cité universitaire (figure 37). Le profil global a peu évolué au fil du temps, marqué pour les entrants par une surreprésentation des personnes âgées de 20-29 ans (39 % en 2010-2016) et pour les sortants par une surreprésentation des personnes âgées de 30-44 ans (43 % en 2010-2016). Ce schéma se démarque de celui des communes périurbaines du Brabant Wallon et correspond plutôt à celui observé dans les communes plus typiquement urbaine.

Les figures 38 et 39 proposent une lecture plus fine de l'évolution de la distribution par âge des migrants à Louvain-la-Neuve. Elle permet d'analyser l'évolution du poids relatif des grands groupes d'âges dans les courants d'immigration à destination de Louvain-la-Neuve et d'émigration au départ de Louvain-la-Neuve, la période d'observation 1991-1997 étant la base de référence¹⁶. Au cours des deux dernières décennies, la part relative des moins de 20 ans a diminué de 40 % dans les flux d'im-

migration, alors que celle des 30-44 ans a chuté de 35 % (figure 38). Inversement, l'importance relative des jeunes adultes de 20-29 ans s'est renforcée d'un peu plus de 20 %. Mais l'évolution la plus marquante concerne les plus âgés, même si leur poids démographique au sein des courants migratoires demeure très modéré. En effet, la contribution des 45-64 ans a augmenté de 70 % alors que celle des 65 ans et plus a progressé de 100 %.

Figure 37. La distribution (%) des immigrants et des émigrants internes selon l'âge (2010-2016) (source : Registre national ; traitement DEMO-UCLouvain)

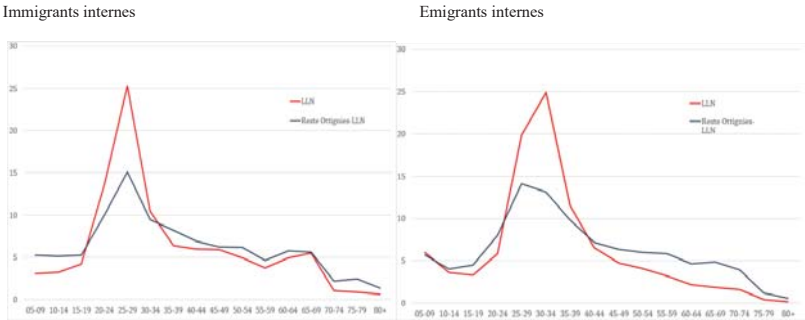


Tableau 12. La distribution par groupe d'âge des immigrants et des émigrants internes (source : Registre national ; traitement DEMO-UCLouvain)

Groupes d'âges	1991-1997		2001-2007		2010-2016	
	Immigrants	Emigrants	Immigrants	Emigrants	Immigrants	Emigrants
Louvain-la-Neuve						
< 20 ans	18%	16%	11%	14%	11%	13%
20-29 ans	32%	34%	42%	29%	39%	26%
30-44 ans	34%	40%	26%	42%	23%	43%
45-64 ans	12%	9%	16%	13%	20%	14%
> 65 ans	4%	1%	5%	2%	8%	4%
Age moyen	32,5 ans	30,4 ans	34,0 ans	32,5 ans	36,1 ans	34,0 ans
Reste de la commune						
< 20 ans	18%	18%	16%	16%	16%	14%
20-29 ans	23%	25%	25%	23%	25%	22%
30-44 ans	30%	32%	26%	30%	25%	30%
45-64 ans	20%	18%	22%	22%	23%	23%
> 65 ans	10%	7%	11%	8%	12%	11%
Age moyen	36,7 ans	34,9 ans	37,6 ans	36,4 ans	38,4 ans	38,5 ans

Depuis le début des années 1990, le poids relatif des émigrants de moins de 45 ans a très peu évolué. On notera cependant que les moins de 30 ans y sont désormais un peu moins représentés et les 30-44

¹⁶ 1991-1997 = 100% pour chaque groupe d'âge.

ans, un peu plus (figure 39). L'évolution la plus marquée concerne les adultes de 45-64 ans, proportionnellement de plus en plus présents parmi les émigrants, au même titre que les plus de 65 ans, même s'il importe de souligner que le poids relatif de ces derniers parmi les courants d'émigration est très faible (tableau 12).

Figure 38. L'évolution du poids relatifs des grands groupes d'âges dans les courants d'immigration vers Louvain-la-Neuve (1991-1997 = 100% pour chaque groupe d'âge)
(source : Registre national ; traitement DEMO-UCLouvain)

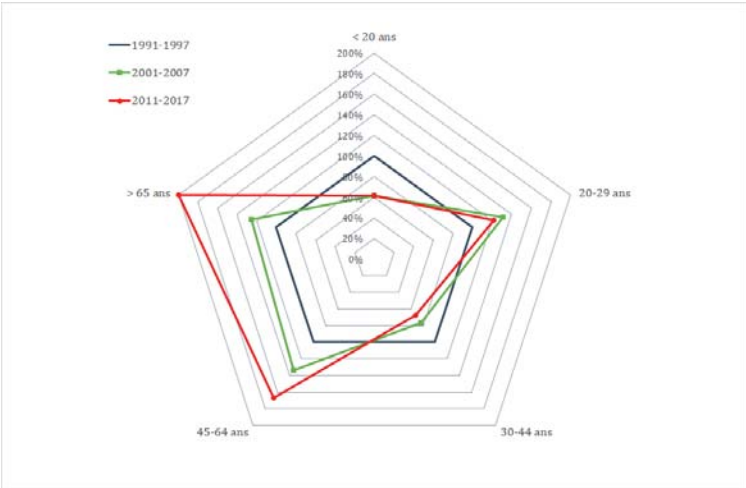
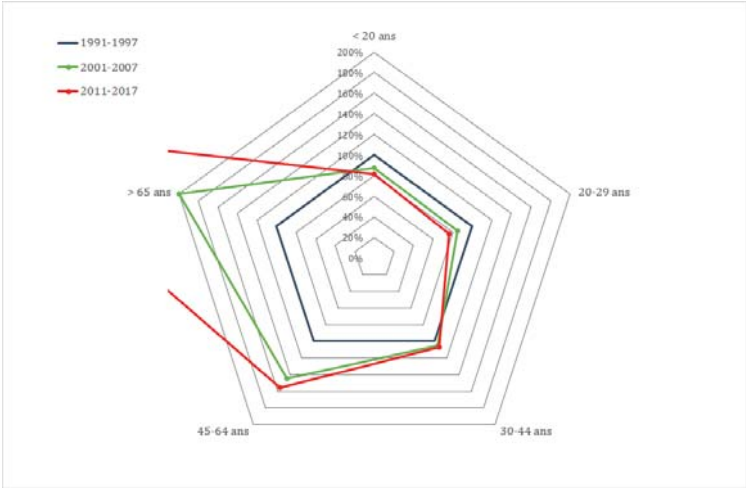


Figure 39. L'évolution du poids relatifs des grands groupes d'âges dans les courants d'émigration de Louvain-la-Neuve (1991-1997 = 100% pour chaque groupe d'âge)
(source : Registre national ; traitement DEMO-UCLouvain)



4.2.3. Les soldes migratoires par âge

Les soldes migratoires - différence entre le taux des entrants et celui des sortants – indiquent le degré d'attractivité (solde migratoire positif) et de répulsivité (solde migratoire négatif) exercé par la ville sur les groupes d'âges (figure 40 et tableau 13). Le profil de la courbe des soldes migratoires par groupe quinquennal d'âge ne se conforme pas à celui des communes périurbaines environnantes. En effet, la ville universitaire est très attractive pour les jeunes adultes de 20-24 ans et pour les personnes âgées de 60 ans et plus ; pour ces tranches d'âges, le niveau d'attractivité a très peu évolué au cours de la dernière décennie. En revanche, les soldes migratoires sont très négatifs pour les adultes âgés de 30-44 ans et leurs enfants de moins de 15 ans... et cette situation s'est nettement renforcée depuis une vingtaine d'années. Une autre évolution marquante concerne le groupe des 25-29 ans. Alors que Louvain-la-Neuve était en 1991-1997 très attractive pour cette tranche d'âges, cette tendance s'est sensiblement affaiblie depuis, puisque ces adultes enregistrent désormais un solde migratoire nul.

Figure 40. L'évolution des soldes migratoires annuels (%) par groupe quinquennal d'âge à Louvain-La-Neuve (source : Registre national ; traitement DEMO-UCLouvain)

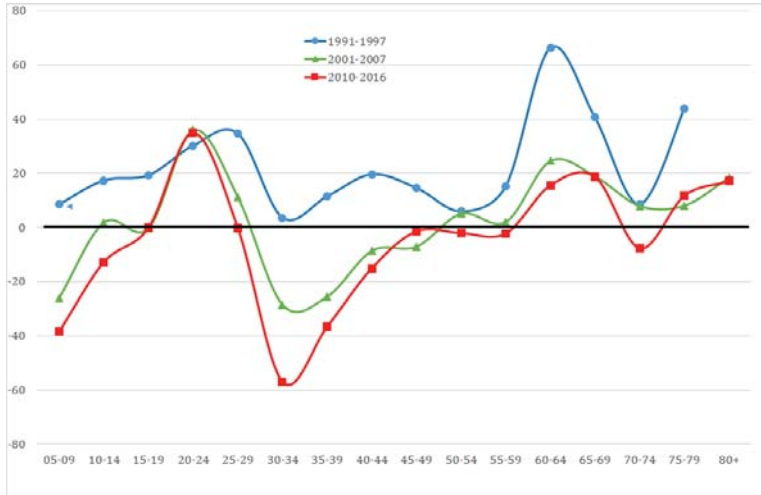


Tableau 13. Les soldes migratoires annuels (%) par grand groupe d'âge à Louvain-La-Neuve
(source : Registre national ; traitement DEMO-UCLouvain)

Groupes d'âge	1991-1997	2001-2007	2010-2016
< 20 ans	15%	-8%	-18%
20-29 ans	33%	19%	11%
30-44 ans	11%	-23%	-42%
45-64 ans	18%	4%	2%
> 65 ans	31%	14%	8%

5. Les migrations selon le groupe social

5.1. L'identification des groupes sociaux

L'intensité et l'orientation des mouvements migratoires dépendent fortement du cycle de vie des individus et des ménages et donc de l'âge. Le type et le coût du logement sont susceptibles, quant à eux, d'influencer le profil socioéconomique des migrants. Comme démontré dans des études récentes, le choix résidentiel périurbain, notamment en Brabant Wallon, serait de plus en plus réservé aux groupes sociaux favorisés, alors qu'en bas de l'échelle sociale, la migration s'inscrirait plutôt dans une logique de choix contraint vers les espaces les plus dépréciés sur les plans sociaux, économiques et environnementaux. Louvain-la-Neuve s'inscrit-elle dans cette logique ségrégative, compte tenu notamment de l'augmentation du prix des logements, ou au contraire est-elle un espace plus ouvert à la mixité sociale, compte tenu d'une plus grande diversité de l'offre de logements ?

Rares sont les études qui caractérisent les migrants selon leur situation socioéconomique. L'appariement des données du Registre national et des recensements de la population de 1991, 2001 et 2011 permet de réaliser ce croisement. Mais, comment appréhender les inégalités sociales ? Différentes dimensions sont utilisées pour déterminer le positionnement social des individus : le niveau d'instruction, le statut socio-professionnel, les conditions de logement et le revenu (Cambois, Jusot, 2007 ; Kunst, Mackenbach, 1994 ; Hummer et al., 1998). La corrélation entre ces dimensions est élevée, mais pas absolue. Aujourd'hui, un niveau élevé d'instruction ne garantit pas automatiquement une position favorable ou très favorable dans le continuum social. Le même raisonnement s'applique aux autres dimensions envisagées. C'est donc la position des individus sur les différentes dimensions qui déterminent véritablement leur situation sociale.

Nous avons élaboré un indicateur multidimensionnel qui, par le biais d'une méthode de 'scoring', va permettre de répartir la population de l'ensemble du pays en groupes sociaux. Cette variable se base sur trois dimensions porteuses d'inégalités sociales fournies par les recensements de la population : le niveau d'instruction, la catégorie socio-professionnelle et les caractéristiques du logement¹⁷. Il convient de préciser les éléments suivants de construction de l'indicateur :

- *Le niveau d'instruction* est défini comme le niveau d'étude le plus élevé atteint et sanctionné par un diplôme. Les personnes titulaires d'un diplôme obtenu à l'étranger ont été assimilées aux personnes disposant d'un diplôme belge d'un niveau équivalent.
- *La catégorie socio-professionnelle* est celle au moment du recensement. Elle combine deux dimensions : la situation sur le marché du travail (en emploi, demandeur d'emploi inoccupé, retraité/pré-retraité et inactif) et pour les actifs occupés, la situation dans l'emploi (ouvrier ; indépendant/profession libérale ; employé du secteur public ; employé du secteur privé et actif indéterminé). Nos catégories présentent une limite importante dans la mesure où, en particulier pour les retraités, elle regroupe des individus ayant des histoires professionnelles totalement différentes (un ouvrier retraité sera mis sur le même pied qu'un professeur d'université retraité). Ce biais est malheureusement inhérent au type de données utilisées, puisque nous ne disposons pas, à chaque recensement, d'informations sur l'emploi précédant le passage à la retraite. Pour cette

¹⁷ Les recensements de la population ne fournissent pas d'information sur le revenu, une dimension importante des inégalités sociales. Le statut et type d'activité ainsi que les caractéristiques du logement et son statut d'occupation constituent de bons proxys de cette variable [Mackenbach J.P., Kunst. A.E., 1997].

raison, nous avons donné un poids plus faible à cette dimension en supposant que pour les situations de type « retraité », les autres dimensions permettront de compléter l'information déficiente.

- *Les caractéristiques du logement* : outre le statut d'occupation du logement (propriétaire-locataire), différentes caractéristiques (le nombre de pièce par habitant, la présence d'un chauffage central ; de lieux d'aisances ; d'une salle de bain ; d'une cuisine séparée et de double vitrage...) ont été considérées en tenant compte de la période envisagée. Ainsi en 1991, on a considéré la détention d'un poste téléphonique fixe (dont l'absence est perçue alors comme un signe de pauvreté ou d'isolement) mais plus en 2001 ou en 2011, dans la mesure où les lignes fixes sont largement concurrencées par les téléphones portables (la détention d'un poste fixe relevant désormais d'un effet générationnel, les plus jeunes n'en disposant pas contrairement aux générations plus âgées).

Le calcul de l'indice multidimensionnel est assez simple : pour chaque indicateur retenu au sein de chacune des dimensions, on attribue aux individus un score qui correspond à sa position sur l'indicateur. On fait ensuite la somme des scores par dimension puis, celle-ci est ramenée sur 4 pour le niveau d'étude et pour le logement et sur 2 pour la catégorie socio-professionnelle. L'objectif est de ne pas donner un poids excessif à la dimension logement pour laquelle le nombre d'indicateurs mobilisés est plus important. La somme des scores sur ces trois dimensions variera donc de 0 à 10. Sur cette base, les individus pourront facilement être regroupés par quartile de score, par décile de score ou encore par 5 percentiles de score, en fonction du degré de finesse requis par l'étude ou du type de décomposition spatiale, par exemple. Dans le cadre de cette recherche, afin de synthétiser l'information et surtout se prémunir des effets statistiques fallacieux dus aux problèmes du petit nombre de décès dans certains groupes d'âges, les résultats sont présentés pour les quatre grands groupes sociaux¹⁸ suivants, lesquels correspondent à une répartition en quartiles des valeurs du score à chaque période à l'échelle nationale :

- Le groupe social défavorisé : 1^{er} quartile (25 % des scores les plus bas).
- Le groupe social intermédiaire bas : 2^{ème} quartile.
- Le groupe social intermédiaire haut : 3^{ème} quartile.
- Le groupe social favorisé : 4^{ème} quartile.

5.2. La distribution des groupes sociaux à Louvain-la-Neuve

En prémisses à l'analyse des migrants selon leur groupe social, il convient de s'interroger sur la distribution de la population de Louvain-la-Neuve par groupe social et son évolution (figure 10).

Comparé aux autres communes du Brabant Wallon, Louvain-la-Neuve apparaît comme un espace socialement très favorisé (Dal et al., 2018). Prenons quelques exemples ! En 2014, 41% de la population néo-louvaniste appartient au groupe social favorisé ; la moyenne brabançonne est de 32 %, celle de la commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, de 34 % et les valeurs maximales atteintes à l'échelle des communes concernent Walhain-Saint-Paul (38 %), Lasne (36 %), Rixensart (36 %) ou encore Chaumont-Gistoux (36 %). En bas de l'échelle sociale, les groupes sociaux défavorisés et

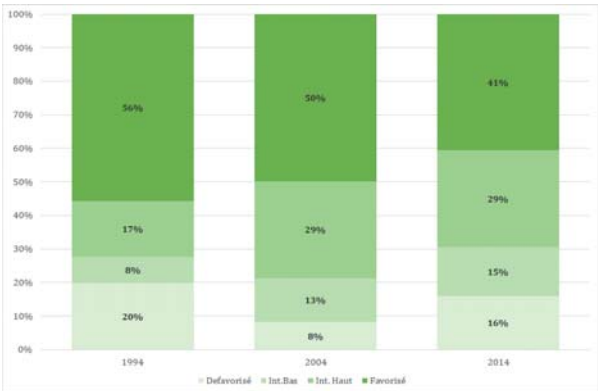
¹⁸ Nous n'évoquerons pas dans nos analyses la situation du 'groupe des indéterminés', soit la population pour laquelle on dispose des informations du Registre national sur l'âge, le sexe et l'éventuel décès, mais pour lequel les informations du recensement sont manquantes.

intermédiaires bas représentent 31 % de la population de Louvain-la-Neuve, 39 % à l'échelle de l'ensemble de la commune et 37 % pour la province.

Néanmoins, en termes d'évolution, la composition sociale de la population de Louvain-la-Neuve est en voie de 'normalisation'... par rapport aux normes du Brabant Wallon. En effet, comme l'indique la figure 39, la population néo-louvainiste était davantage ségrégée socialement en 1994 : le groupe social favorisé représentait 56 % de la population et les groupes sociaux défavorisé et intermédiaire bas, 28 %. En d'autres termes, la mixité sociale est plus présente aujourd'hui qu'il y a 20 ans. Qu'en est-il au niveau des grandes tranches d'âge (figure 41) ?

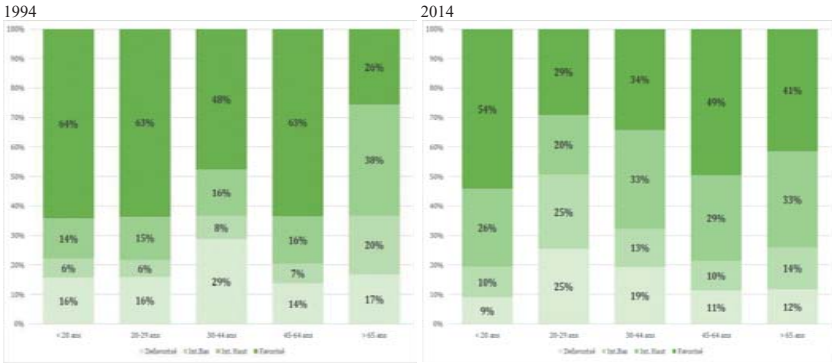
D'une manière générale, le poids relatif du groupe social favorisé a diminué pour toutes les tranches d'âge, à l'exception des plus âgés. Au-delà de 65 ans, la sélection par le haut de la pyramide sociale s'intensifie : en 1994, 26 % appartenait au groupe social favorisé pour 41 % en 2014, alors qu'entre ces deux dates, la proportion de personnes de 65 ans et plus appartenant au groupe social défavorisé diminuait de 17 à 12 %. Une autre évolution interpellante concerne les jeunes adultes de 20-29 ans. En 2014, ils se répartissent de manière quasiment équitable entre les quatre groupes sociaux, alors que vingt ans plus tôt, ils étaient très largement surreprésentés dans le groupe social favorisé (63 %). Ce changement de structure sociale s'opère également pour les tranches d'âges 30-44 ans et 45-64 ans, mais de manière moins brutale et uniquement entre les groupes figurant au sommet de la pyramide sociale : le poids relatif du groupe social favorisé – qui demeure néanmoins le mieux représenté – diminue au bénéfice du groupe social intermédiaire haut. A l'opposé, la proportion de 30-44 ans, de 45-64 ans et de jeunes de moins de 20 ans appartenant à la base de la pyramide sociale (groupe social défavorisé et intermédiaire bas) a plutôt tendance à diminuer. En d'autres termes, l'augmentation de la mixité sociale est essentiellement « portée » par les jeunes adultes de 20-29 ans, alors que pour les autres tranches d'âges, c'est plutôt la logique inverse de ségrégation sociale qui domine.

Figure 41. La répartition de la population de Louvain-la-Neuve par groupe social¹⁹
(source : Registre national et recensements de la population ; traitement DEMO-UCLouvain)



¹⁹ Cette distribution ne prend pas en compte les 'indéterminés'. Il s'agit de la population pour laquelle nous ne disposons d'aucune information extraite des recensements de la population. Le poids relatif de cette population varie fortement d'un recensement à l'autre.

Figure 42. La répartition de la population de Louvain-la-Neuve par groupe social et par groupe d'âge
(source : Registre national et recensements de la population ; traitement DEMO-UCLouvain)



5.3. Migrations et sélection sociale

La population résidente en Brabant wallon est très sélectionnée socio-économiquement (Dal et al., 2018), avec une surreprésentation du groupe social favorisé (32 %) et une sous-représentation du groupe social défavorisé (16 %), en 2011²⁰. Cette sélection est renforcée par les migrations. Les cartes ci-dessous présentent l'indice de spécialisation²¹ de chacun des groupes sociaux pour les immigrants internes de chaque commune. La distribution des immigrants de chaque commune a été rapportée à la situation nationale. Si le score obtenu est supérieur à l'unité, le groupe social considéré est surreprésenté dans la population entrante dans la commune et inversement si le score est inférieur. Si on se limite aux deux groupes sociaux extrêmes, le résultat est sans appel, le groupe social défavorisé est sous représenté dans les communes périurbaines du Brabant wallon (si on excepte la commune de Tubize dont le passé industriel implique encore une population plus hétérogène mais qui tend à se rapprocher de la moyenne brabançonne). Ce groupe social est relégué plus loin vers les communes de l'ancien axe industriel wallon (Charleroi-Liège) et vers des communes plus périphériques et plus rurales (Entre-Sambre-et-Meuse, vallées de la Lesse et de la Semois, arrondissement de Mouscron-Comines).

La figure 44 qui présente le même indice pour le groupe favorisé est quasiment le négatif de la précédente : autant le groupe défavorisé semblait exclu de l'espace périurbain brabançon, autant le groupe favorisé est archi-dominant au sein des entrants dans ces communes. On mesure le contraste entre les deux groupes. L'un choisit de s'installer dans les espaces périurbains de façon privilégiée et

²⁰ Rappelons qu'à l'échelle du pays, les groupes sociaux représentent chacun environ 25 % de la population.
²¹ Parmi les différents indices de spécialisation, on a opté pour le quotient de localisation (QL) : $QL = (x_i / t_i) / (X / T)$ où
 x_i = Population du groupe X dans l'unité spatiale i
 X = Population du groupe X dans la ville
 t_i = Population totale dans l'unité spatiale i
 T = Population totale dans la ville.
 (Apparicio, 2000)

l'autre est contraint de migrer ailleurs. Ces résultats viennent conforter l'hypothèse du rôle de sélecteur social des migrations. La commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve ne fait pas exception à cette règle, même si elle semble légèrement moins 'fermée' que les communes environnantes à l'immigration de population appartenant au groupe social défavorisé.

Figure 43. Indice de spécialisation des entrants par migration interne pour la Belgique et le Brabant wallon (groupe défavorisé ; 2011-2016) (source : Registre national et Recensement 2011 ; traitement DEMO-UCLouvain)

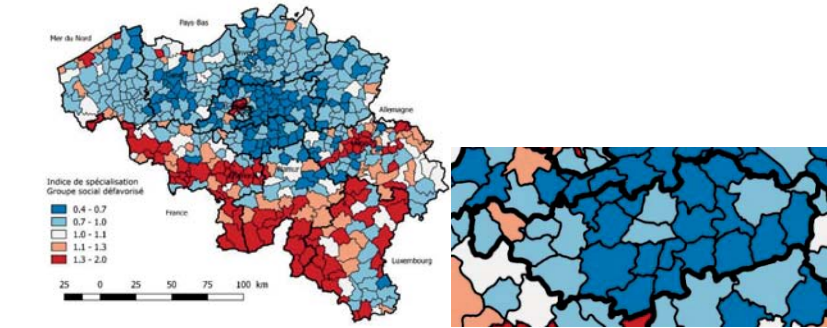
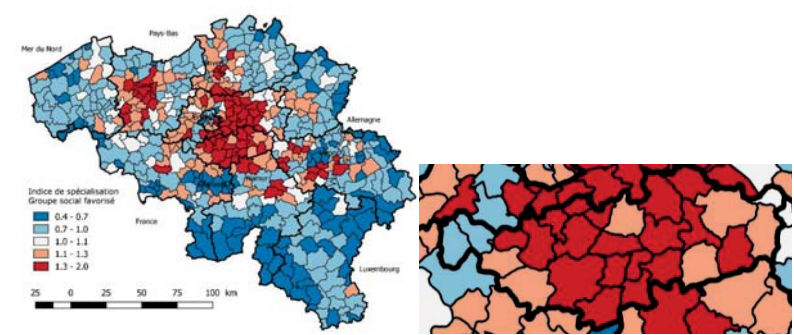
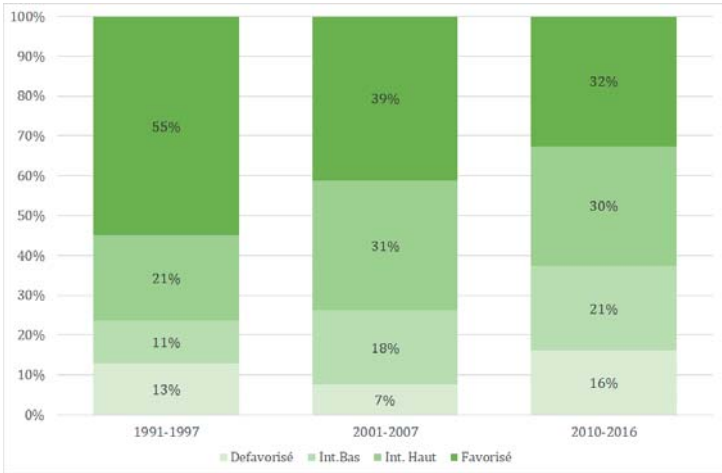


Figure 44. Indice de spécialisation des entrants par migration interne pour la Belgique et le Brabant wallon (groupe favorisé ; 2011-2016) (source : Registre national et Recensement 2011 ; traitement DEMO-UCLouvain)



Comment se distribuent les immigrants et émigrants internes à Louvain-la-Neuve selon leur groupe social ? Au cours de la période d'observation 2010-2016, près des deux-tiers des immigrants à Louvain-la-Neuve appartiennent aux groupes sociaux favorisé et intermédiaire haut. A l'instar des autres communes du Brabant Wallon, il y a un effet de sélection qui s'opère par le sommet de la pyramide sociale. Néanmoins, cet effet tend à diminuer au fil du temps ; il y a 20 ans, l'accès à Louvain-la-Neuve était davantage fermé aux plus défavorisés qu'il ne l'est aujourd'hui.

Figure 45. La répartition des immigrants interne vers Louvain-la-Neuve par groupe social (source : Registre national et recensements de la population ; traitement DEMO-UCLouvain)



Il convient cependant de relativiser cette conclusion qui porte sur la totalité des immigrants, sans distinction d'âge. En effet, pour les personnes âgées de 30 à 65 ans et leurs enfants de moins de 20 ans, si l'importance relative du groupe social favorisé diminue au profit du groupe social intermédiaire haut, ces deux groupes, situés au sommet de la pyramide sociale, ne représentent pas moins, aux deux périodes, une écrasante majorité des immigrants qui s'installent à Louvain-la-Neuve. De plus, l'effet de sélection sociale s'est renforcé pour les personnes âgées de 65 ans et plus. En 1991-1997, 49 % des immigrants de ces âges appartenaient aux groupes sociaux intermédiaires hauts et favorisés, pour 64 % en 2010-2016. On observe même un doublement du poids relatif des migrants âgés appartenant au groupe social favorisé entre les deux périodes d'observation (figure 46). Globalement, le changement le plus notable concerne les immigrants de 20-29 ans ; en 1991-1997, les plus défavorisés étaient très minoritaires (10 %) parmi ce groupe d'immigrants, alors que vingt ans plus tard, leur poids relatif a doublé. La même tendance concerne les immigrants de 20-29 ans appartenant au groupe social intermédiaire bas, leur proportion ayant augmenté de 13 à 33 %.

Figure 46. La répartition des immigrants interne vers Louvain-la-Neuve par groupe social et par groupe d'âge (source : Registre national et recensements de la population ; traitement DEMO-UCLouvain)



Qu'en est-il de l'attractivité et de la répulsivité migratoires (bilan migratoire) selon les groupes sociaux ? En 1991-1997, seul le groupe social défavorisé enregistrait un bilan migratoire total négatif (tableau 6), cette répulsivité migratoire s'observant exclusivement pour les adultes et enfants de moins de 35 ans (figure 16). Pour les autres groupes sociaux et à tous les âges, les bilans migratoires étaient positifs. Cette attractivité migratoire était malgré tout plus élevée pour les groupes sociaux intermédiaires entre 20 et 30 ans et au-delà de 50 ans.

Dix ans plus tard, en 2001-2007, la situation a sensiblement évolué. Premièrement, l'intensité des bilans migratoires totaux et par groupe d'âge a diminué (tableau 14 et figure 47). Deuxièmement, seul le groupe social intermédiaire bas affiche encore un bilan migratoire total positif. Au niveau de l'âge, les bilans migratoires sont positifs au-delà de 50 ans pour tous les groupes sociaux et entre 10 et 25 ans, mais uniquement pour les groupes sociaux intermédiaires. Aux deux extrémités de la pyramide sociale, Louvain-la-Neuve exerce une répulsivité migratoire entre 20 et 40 ans.

En 2010-2016, les tendances observées 10 ans plus tôt se sont renforcées. Ainsi, Louvain-la-Neuve est de plus en plus répulsif, sur un plan migratoire, pour les groupes sociaux intermédiaire haut et favorisé, en particulier entre 25 et 45 ans. Au-delà de 60 ans, les bilans migratoires sont positifs pour tous les groupes sociaux, alors que les groupes sociaux défavorisé et intermédiaire bas sont les seuls qui bénéficient de bilans migratoires positifs pour les jeunes adultes.

Figure 47. Les bilans migratoires par groupe social et par groupe d'âge (moyennes mobiles sur 3 groupes quinquennal d'âge) (source : Registre national et recensements de la population ; traitement DEMO-UCLouvain)

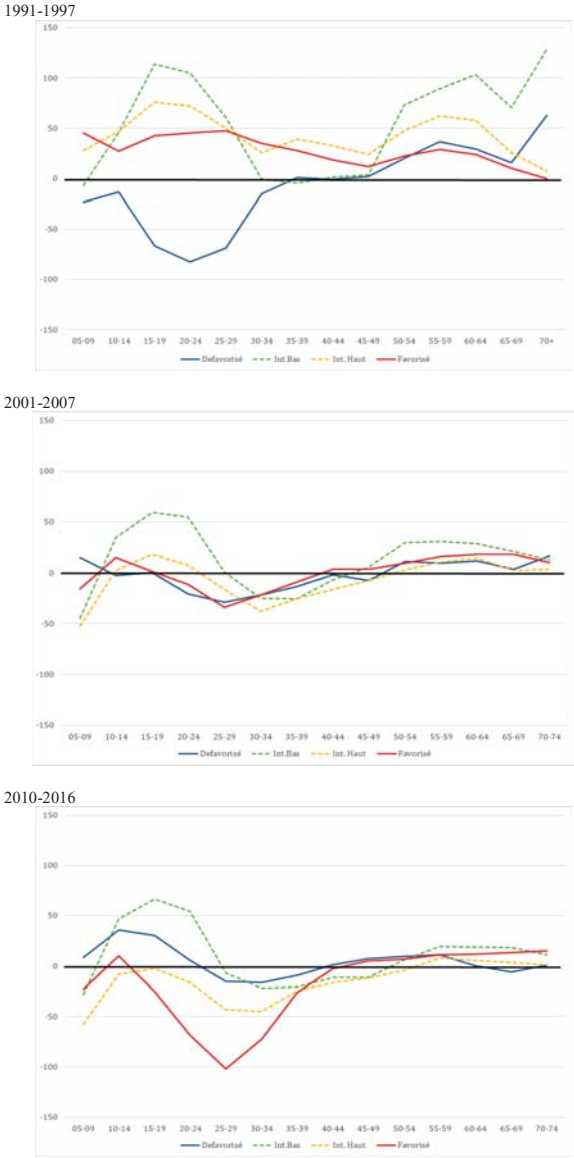


Tableau 14. Les bilans migratoires par groupe social et par groupe d'âge
(source : Registre national et recensements de la population ; traitement DEMO-UCLouvain)

	Defavorisé	Int.Bas	Int. Haut	Favorisé	Total
1991-1997					
< 20 ans	-3‰	4‰	25‰	31‰	15‰
20-29 ans	-122‰	161‰	106‰	55‰	33‰
30-44 ans	-16‰	1‰	23‰	35‰	11‰
45-64 ans	11‰	24‰	43‰	15‰	18‰
> 65 ans	22‰	69‰	27‰	18‰	31‰
Total	-22‰	38‰	41‰	32‰	18‰
2001-2007					
< 20 ans	5‰	-29‰	-37‰	-3‰	-8‰
20-29 ans	-9‰	70‰	32‰	14‰	19‰
30-44 ans	-25‰	-25‰	-39‰	-24‰	-23‰
45-64 ans	0‰	14‰	-2‰	6‰	4‰
> 65 ans	3‰	19‰	8‰	19‰	14‰
Total	-8‰	17‰	-14‰	-1‰	-3‰
2010-2016					
< 20 ans	11‰	-21‰	-50‰	-14‰	-18‰
20-29 ans	2‰	54‰	4‰	-2‰	11‰
30-44 ans	-19‰	-24‰	-52‰	-82‰	-42‰
45-64 ans	5‰	-3‰	-5‰	7‰	2‰
> 65 ans	4‰	15‰	3‰	12‰	8‰
Total	-4‰	11‰	-22‰	-18‰	-11‰

6. Conclusion

Cette analyse confirme, pour l'essentiel les constats posés par les rapports précédents. La population de Louvain-la-Neuve vieillit et tend à se rapprocher de la moyenne provinciale même si les valeurs observées sur Louvain-la-Neuve demeurent plus faibles. Le poids des ménages d'isolés continue à augmenter ce qui correspond parfaitement au profil urbain de Louvain-la-Neuve. Enfin, la structure de la population étrangère continue sa transformation, les ressortissants européens voyant leur poids relatif augmenter.

Elle a, cependant, permis de soulever certains phénomènes particuliers dont le principal est sans conteste la stagnation, dans nos chiffres, de la population domiciliée et de l'ensemble de la population nocturne. Cette stagnation de la population domiciliée traduit la difficulté de la ville à conserver sa population jeune post-étudiante et son attractivité pour une population plus âgée. Elle montre également qu'aujourd'hui, la croissance de la ville est essentiellement tributaire des projets immobiliers et de la création de nouveaux logements. Pour ce qui est de la population étudiante, le résultat est plus surprenant. Le nombre d'étudiants inscrits augmente mais le nombre d'étudiants kotteurs stagnerait. Il faut ici parler au conditionnel. En effet, si cette évolution n'est pas à exclure, ce travail a mis en lumière la difficulté à obtenir une donnée fiable sur le logement estudiantin dans la mesure où, et c'est une nouveauté par rapport aux exercices précédents, les étudiants ne sont plus tenus de déclarer celui-ci. Des pistes sont proposées dans le texte dont la plus prometteuse est sans doute la réalisation d'une enquête en ligne pour laquelle il faudra trouver les meilleurs canaux de diffusion afin de maximiser la participation.

Les migrations constituent un phénomène démographique majeur à l'échelle locale ; elles ont un impact important sur l'évolution du chiffre de la population, mais aussi sur sa répartition par âge et par type de ménages et sur sa structure socio-économique. Globalement, au cours de ces dernières années, l'attractivité migratoire de Louvain-la-Neuve, jadis principal moteur de sa croissance démographique, est en berne ! Si les bilans migratoires des 20-29 ans et des plus de 60 ans demeurent positifs, mais moins qu'hier, le déficit migratoire des adultes de 30-44 ans et de leurs enfants de moins de 15 ans s'est fortement accentué. Pourtant Louvain-la-Neuve dispose de nombreux atouts ; sa centralité, une offre de commerces et de services qui se développe, son caractère piétonnier, son dynamisme culturel, son accessibilité via de nombreux moyens de communication, etc. Apparemment ces atouts ne suffisent pas à stabiliser cette population et à attirer davantage ces tranches d'âges. Le coût élevé du logement, notamment par rapport à la superficie disponible, doit très certainement être incriminé. Mais ce n'est probablement pas la seule raison, puisque à ces âges, Louvain-la-Neuve présente aussi des bilans migratoires négatifs pour les groupes sociaux les plus favorisés. Seule une enquête ciblant les projets résidentiels de cette population permettrait d'en savoir plus !

Bibliographie

- APPARICIO P., 2000, « Les indices de ségrégation résidentielle : un outil intégré dans un système d'information géographique », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne]
- BOURGUIGNON M., EGGERICKX T., SANDERSON J.-P., 2017, « Le vieillissement démographique en Wallonie aujourd'hui et demain. Tendances régionales et diversité locale », S. Carboneille, T. Eggerickx, V. Flohimont, S. Perelman, A. Vandenhoof (eds), *Vieillesse et entraide. Quelles méthodes pour décrire et mesurer les enjeux ?*, Namur, Presses universitaires de Namur, UniverCité, pp. 15-38.
- DAL L., EGGERICKX T., SANDERSON J.-P., 2018, Tendances démographiques récentes et projections de population et de ménage des communes du Brabant wallon. 1ère partie Les tendances démographiques des communes du Brabant wallon, de 1991 à 2016. Rapport de recherche.
- DAL L., EGGERICKX T., SANDERSON J.-P., 2018, Tendances démographiques récentes et projections de population et de ménage des communes du Brabant wallon. 2ème partie Projections de population et de ménage à l'horizon 2035 : Scénario central. Rapport de recherche.
- DAL L., EGGERICKX T., SANDERSON J.-P., 2018, Tendances démographiques récentes et projections de population et de ménage des communes du Brabant Wallon. 3ème partie Projections de population et de ménage à l'horizon 2035 : Scénarios alternatifs. Rapport de recherche.
- DEBOOSERE P., EGGERICKX T., VAN HECKE E., WAYENS B., (2009), « La population bruxelloise : un éclairage démographique », *Brussels Studies*, pp. 1-17. (http://www.brusselsstudies.be/PDF/FR_71_EGB3.pdf)
- CAMBOIS E., JUSOT F., 2007, « Ampleur, tendance et causes des inégalités sociales de santé et de mortalité en Europe : une revue des études comparatives », *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, 2-3, pp. 10-14.
- EGGERICKX T., PIERRARD A., SANDERSON J.-P., 2015, *Les Néo-Louvanistes en 2011. Analyse des caractéristiques démographiques et des mouvements migratoires*, Démographie et sociétés, Document de Travail 7, Centre de recherche en démographie, Louvain-la-Neuve, 78 p.
- EGGERICKX T., SANDERSON J.-P., (2018), « L'impact du milieu de résidence et des "choix" résidentiels sur l'évolution sociale des individus en Belgique (1991-2006) », Les populations vulnérables, Cudep.
- HERMIA J.-P., EGGERICKX T., 2006, Louvain-la-Neuve : analyse démographique de la population nocturne.
- HUMMER R.A., ROGER R.G., EBERSTEIN I.W., 1998, "Sociodemographic differentials in adult mortality; a review of analytic approaches", *Population and Development Review*, 24 (3), pp. 553-578.
- KUNST. A.E., MACKENBACH J.P., 1994, "International variation in size of mortality differences associated with occupational-status", *International Journal of Epidemiology*, 23(4), pp. 742-750.
- MACKENBACH J.P., KUNST. A.E., 1997, "Measuring the magnitude of socioeconomic inequalities in health: an overview of available measures illustrated with two examples from Europe", *Social Science & Medicine*, 44(6), pp. 757-771.
- POULAIN M., HERMIA J.-P., T. EGGERICKX, 2001, *Ville de Charleroi. Atlas géostatistique des quartiers*, Charleroi, Meaprint, 72 p.

Comité d'édition

Ester Rizzi, Christine Schnor, Isabelle Theys

Responsable

Ester Rizzi

Référence de ce document

Eggerickx T., Sanderson J.-P. (2021), *Les Néo-Louvanistes en 2017 : Analyse des caractéristiques démographiques et des mouvements migratoires*, Document de Travail 21, Centre de recherche en démographie, Louvain-la-Neuve, 56 p.

Contact

Isabelle Theys
Centre de recherche en démographie
UCLouvain
1 Place Montesquieu bte L2.08.03
1348 Louvain-la-Neuve, Belgique
Tél. 32 10 47 29 51 Fax 32 10 47 29 52
isabelle.theys@uclouvain.be